

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1907-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

VI

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

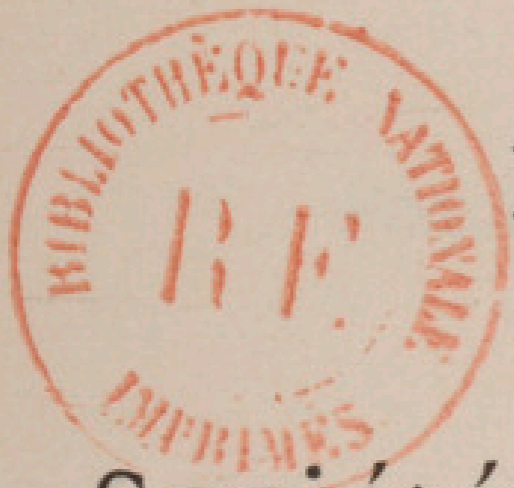
HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

PARIS

—
1907

4020
623

Mars 1907. N° 6.



BULLETIN

DE LA

Société Franco-Japonaise
de Paris

4° 0² 0

623



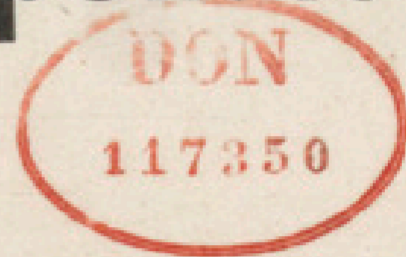
1850

1850

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise de Paris



Fondée le 16 septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 28, Rue Serpente

PARIS

—
1907

INDEX

A. Vissière :

Un Quatrain de l'Empereur de Chine.

De Lucy-Fossarieu :

Les Monuments commémoratifs français au Japon.
(Treize photographies).

Nouvelles du Japon :

Notes et extraits de journaux japonais, et autres.

Bibliographie :

LAFCADIO HEARN. — *Kokoro*.

E. GOMEZ CARILLO. — *Terres lointaines*.

ANDRÉ BELLESSERT. — *Les journées et les nuits japonaises*.

Comte DE SAINT-MAURICE. — *La fortune publique et
privée au Japon*.

Dernières réunions :

I. — Dîner offert à M. Henry Nocq.

II. — Déjeuner offert au Prince ITCHIJO.
(Deux illustrations).

Avis divers.

Société Franco-Japonaise de Paris

Un Quatrain de l'Empereur de Chine.

Le père de l'Empereur de Chine était poète. J'ai publié, il y a quelques années, la traduction française d'une cinquantaine de pièces de vers, de mètres différents, que lui avait inspirées un voyage d'inspection navale accompli sur les côtes de la Chine du Nord (1). Mais on ignorait, je crois, jusqu'ici que S. M. l'Empereur Kouang-siu pût être comptée, à son tour, parmi les disciples des Muses. Le fait vient de nous être révélé par le courrier d'Extrême-orient, à l'occasion de la visite rendue à la Cour de Pékin par le prince japonais Fushimi Hiroyasu (2). Celui-ci, qui est le fils du général, prince Fushimi, dont l'envoi en mission de courtoisie à Londres a été annoncé dernièrement par les journaux, est officier dans la marine japonaise et ne doit pas être confondu avec le prince Higashi Fushimi. Il a pris part, comme capitaine de corvette, à la guerre russo-japonaise et fut chargé, l'an dernier, par la Cour de Tokyo de se rendre à Pékin, afin que cette démarche constituât la contre-partie de la visite faite précédem-

1. *L'Odyssée d'un prince chinois*. Essais poétiques sur un voyage en mer, par le Septième Prince, père de l'Empereur Kouang-siu. Traduits et annotés par A. Vissière. Extr. du *T'oung-pao*, 1900 ; à Paris, chez E. Leroux, rue Bonaparte, 28.

2. Je dois à l'obligeance de M. de Lucy-Fossarieu, consul de France, les renseignements rapportés ici sur la personnalité du prince japonais (博恭親王).

Les caractères chinois qui figurent dans ce mémoire ont été obligeamment prêtés par l'Imprimerie Nationale.

ment au Japon par le duc Tsai-tso, chef de la mission impériale chinoise d'études gouvernementales et administratives à travers le monde, qui a passé en France une vingtaine de jours.

La presse européenne et chinoise d'Extrême-orient annonça que le commandant, prince Fushimi, quittait Sasebo à bord du *Naniwa*, le 2 octobre 1906, accompagné par le vice-amiral Dewa, embarqué lui-même sur l'*Okino Shima*, pour aller dans la capitale de l'Empire du Milieu et on remarquait, en l'occurrence, que ce serait la première fois qu'un prince japonais se montrerait à Pékin (1). Le 2 octobre était précisément le jour de la fête chinoise de la Mi-automne et c'est le 19 du même mois que, sa visite officielle terminée, il regagnait Tientsin, arrivant de Pékin, pour se rendre aussitôt à Dairen, — le Ta-lien-wan des Chinois et le Dalny des Russes, — où il reprit la mer à destination de l'Empire du Soleil levant. Sa seconde traversée s'effectua donc, comme la première, dans la deuxième moitié de l'automne chinois et j'insiste sur ce point, car il y sera fait allusion un peu plus loin. C'était le moment où les Chinois allaient célébrer une autre fête importante de leur calendrier, celle dite du Double neuf, car elle a lieu le 9 de la 9^e lune (2). Les Chinois ont coutume, ce jour-là, pour écarter les mauvaises influences, de monter sur une éminence quelconque, montagne ou simple butte, se trouvant à proximité de leur demeure; d'où le nom de *Teng kao* 登高 « Ascension des hauteurs », aussi donné traditionnellement à cette date.

Sur le séjour même du prince dans la capitale, nous avons peu de détails; mais un journal français de Chang-hai, l'*Echo de Chine*, dans son numéro du 6 novembre, annonçait que, au moment du départ du prince Fushimi pour le Japon, l'Empereur Kouang-siu lui avait offert, à titre de souvenir, une poésie composée par lui-même. C'était aussi la première fois, est-il assuré, que le souverain faisait présent d'une poésie de sa main à un noble hôte étranger. Il convient donc certainement d'y voir « un signe manifeste de la très grande amitié de l'Empereur de Chine pour le « Mikado ».

1. *North China Herald*; *Nan-fang-pao*.

2. 重陽節 *Tch'ong yang tsie*. Neuf est le nombre du principe mâle de la nature, ou *yang*.

Il s'agit d'un quatrain en vers de sept syllabes, dont le premier, le second et le quatrième se terminent sur la rime 庚 (ton égal). On en trouvera ci-contre le texte, que j'emprunte au journal précité, en remplaçant, toutefois, dans le second vers, le mot 搏 *t'ouan*, qui est manifestement une faute d'impression, par 搏 *fou*.

東喜光高
西見映秋
帶敦搏弭
水榮桑節
共嘉若歷
澄會木重
清日榮瀛

Je substituerai aussi la traduction suivante à celle qui accompagnait le texte et qui n'avait d'autre prétention que d'en

donner le sens général :

« Pendant le haut automne, vous traversez, en vous promenant, des océans redoublés.

« Votre éclat illumine la glorieuse floraison de l'arbre Jo du Fou-sang.

« J'ai pris plaisir à voir les coupes et les plats du festin, en un jour d'heureuse réunion.

« Les eaux qui environnent l'Orient et l'Occident sont confondues dans une paisible limpidité ».

J'ai mis en italique les mots qu'exige la construction française et dont se dispense la syntaxe chinoise, quoiqu'elle n'ait pas toujours pour excuse la concision poétique. Cette disposition permettra de saisir *au vu* l'ossature des phrases chinoises. Mais la pauvreté grammaticale est compensée par la richesse des allusions et, afin de faire mieux pénétrer la pensée de l'auteur, j'entrerai ici dans quelques développements, en me référant au grand répertoire des formules littéraires et poétiques de la Chine, le *P'ei-wen yun fou* (désigné ci-après par les lettres *P. w. y. f.*), et à quelques autres ouvrages spéciaux. Le Japon évoque chez les poètes chinois les flots de l'Orient, le soleil naissant et aussi l'antique poème élégiaque *Li sao* et les voyages imaginaires de son immortel auteur, K'iu Yuan, dont une fête annuelle sur les rivières et les luttes si populaires des bateaux-dragons viennent, à chaque cinquième lune, rappeler les désillusions et le suicide. Aussi allons-nous en retrouver la trace.

Premier vers.

La désignation de Haut-automne (*kao ts'ieou*) n'est pas spéciale à l'une ou l'autre des deux grandes fêtes de cette saison,

mais elle se rencontre fréquemment dans le style lyrique comme une qualification générale de l'automne, surtout lorsqu'il est déjà avancé, quand le firmament et le vol des oiseaux semblent avoir une élévation inaccoutumée.

J'ai traduit par « en vous promenant », l'expression 弭節 *mi tsie*, que ne mentionnent pas nos dictionnaires chinois-français ou chinois-anglais, quoiqu'elle figure dans le *P. w. y. f.*, accompagnée de nombreux exemples, et dans le *Dictionnaire de K'ang-hi*. On la rencontre deux fois dans le *Li sao* (strophes 48 et 91), avec le sens de Ralentir sa marche, ou de Se modérer. Les équivalents indiqués par Tchou Hi, dans son commentaire, sont, en effet, 徐步 *siu pou*, ou 徐行 *siu hing*, et 自弭 *tseu mi*. Dans une glose du *Han chou*, le célèbre lettré Kouo P'ou rend compte de cette locution de la façon suivante : *mi* est analogue à 低 *ti*, Abaisser, et *tsie* est l'insigne de délégation que l'on tient à la main et qui fait foi. Telle est l'interprétation adoptée généralement, au point de vue analytique, « Abaisser l'insigne de sa mission », parce qu'on l'a terminée, pour se distraire, pour rentrer peut-être dans la vie privée. Mais, dans l'usage des poètes plus récents, *mi tsie* n'a plus, par dérivation, que le sens de Se promener et je pourrais extraire du *P. w. y. f.* mainte citation pour confirmer cette remarque. J'en rapporterai une, qui est empruntée à Sou Tong-p'o :

三年弭節江湖上
十首放懷風月裏

« Pendant trois ans, je me suis promené sur les rivières et les lacs.
« En dix strophes, j'ai donné carrière à mes sentiments parmi le
« vent et la lune (en amour) ».

Le parallélisme des expressions est ici rigoureux entre les deux vers et, si le sens de Se promener n'est pas contestable pour *mi tsie*, la structure de cette expression composée reste la même que celle des mots *fang houai*, qui lui sont opposés : *mi* est verbe (Abaisser, Déposer), comme *fang* (Lâcher, Donner carrière à), et *tsie* (Insigne de délégation) est substantif comme *houai* (Sein, Cœur, Sentiments).

En poésie, *mi tsie* est presque toujours suivi de l'indication d'un lieu ou d'un voyage. C'est le cas ici.

Tch'ong ying, Océans redoublés, s'imposait, en quelque sorte,

comme substitut poétique de 重洋 *tch'ong yang*, qui a même signification et qui a aussi tout le vague de notre locution « les mers », car 東瀛 *Tong ying* (plus littéraire que *Tong yang*), l'Océan oriental, ou même *Ying* seul, est une métaphore pour signifier le Japon. C'est, d'ailleurs, ce mot *Ying* dont le choix a certainement déterminé celui de la rime dominante adoptée pour le quatrain. Nous verrons même comment cette rime est un lien entre le Japon et la Chine.

Deuxième vers.

Le *fou-sang* (扶 est moins correct que 榑 pour *fou* dans ce nom, d'après les lexiques) est un arbre au-dessous duquel, selon la légende chinoise, le soleil se lève et aussi le pays où cet arbre se trouve. *Jo mou*, ou l'arbre *jo*, répond par ailleurs à la même description; mais ici la légende se complique, car il y a aussi le *jo-mou* de l'Extrême-occident, derrière lequel le soleil se couche. Dans le *Li sao*, le *fou-sang* et le *jo-mou* apparaissent bien (strophe 119) comme deux arbres différents, situés dans la région du soleil levant. Or, c'est avec le Japon, pays de l'Origine du soleil (日本), que l'on se plaît aujourd'hui, en Extrême-orient, à identifier le pays de Fou-sang. Nul doute que, dans la pièce qui nous occupe, le poète impérial n'ait voulu faire allusion au Japon sous cette appellation légendaire; il s'agit donc ici du *jo mou* qui est propre au Fou-sang, de celui de l'Aurore.

On sait que des écrivains européens ont cherché le Fou-sang et son arbre dans la réalité, jusqu'en Amérique. Il existe une « question du Fou-sang », toujours à l'étude et que M. H. Cordier a résumée dans un travail spécial (1). Un prêtre bouddhique japonais, Shuye Sonoda, l'a soulevée de nouveau en 1901 et s'est efforcé d'établir l'identité de cette mystérieuse contrée avec le Mexique. Je n'insisterai pas sur ce problème décevant; il faudrait y tenir compte de bien des éléments et de l'orthographe même du mot *jo* en chinois, que l'on rencontre tantôt comme nous l'avons représentée plus haut et tantôt comme figurée par la partie supérieure de *sang*, formée de trois 又 superposés en chevron.

Les exemples abondent, dans la littérature, d'allusions faites à

1. *L'Etat actuel de la question du Fou-sang*, dans le *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 1896.

la « floraison lumineuse » du *jo mou* (若華) et à l'éclat rouge dont il se couvre. Ici, 榮 *jong* — demeuré *ying* en poésie, où la prononciation fixée officiellement au XIII^e siècle et rétablie, après une éclipse sous les Ming, par la dynastie actuelle et le *P. w. y. f.* est seule permise — est le synonyme convenable de *houa* pour rappeler la floraison de l'arbre lumineux.

Troisième vers.

Dans le *Tcheou li*, ou Rituel de la dynastie des Tcheou, il est dit : « Si l'on réunit les grands feudataires, alors on met en commun les plats ornés de perles 珠槃 *tchou p'an* et les coupes de jade 玉敦 *yu touei* ». D'où l'allusion, contenue dans les mots *touei* et *p'an*, à un festin auquel un prince est convié.

L'expression *kia houei*, Heureuse réunion, qui est empruntée au *Livre des changements*, s'applique aux banquets et Sou T'ing, cité par le *P. w. y. f.*, a écrit ce vers :

« Pour d'heureuses réunions, il faut de longs *jours* ».

Quatrième vers.

Tai chouei indique l'eau « qui forme ceinture » ; ici, les flots qui baignent le Japon à l'est et la Chine à l'ouest.

Tch'eng ts'ing, Purifier, Clarifier un liquide par le repos, est le terme usuel servant à désigner la Pacification et, de façon générale, la Paix, que le Souverain asiatique se félicite de voir régner sur les eaux de l'Extrême-orient.

On remarquera que, si le premier vers du quatrain se termine par *Ying*, le Japon, le quatrième tombe très heureusement sur *Ts'ing* (pur), la Chine, qui a la même rime.

A. VISSIÈRE.

— 81 —

Les

Monuments Commémoratifs Français au Japon.

CONFÉRENCE

Faites par M. de **Lucy-Fossarieu**, Consul de France,
devant la Société Franco-Japonaise de Paris, le 18 décembre 1906.

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsque, sur les instances de notre si distingué et si dévoué Secrétaire général, je m'étais laissé aller à lui promettre une conférence pour l'une de nos prochaines réunions, j'avais proposé à M. Régamey, et il avait approuvé, comme sujet, une sorte de monographie des monuments commémoratifs français existant au Japon. Ce sujet m'avait paru particulièrement approprié pour une causerie devant les membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, en ce qu'il comportait l'évocation de certains événements intéressant à la fois l'histoire du Japon et celle de la France. Mais je n'avais pas, de prime abord, songé que, presque tous les monuments dont il s'agit étant des monuments funéraires, destinés à perpétuer le souvenir de Français ayant trouvé la mort en des circonstances tragiques, j'allais être entraîné, par la force des choses, à ne guère parler que de batailles, de massacres ou de naufrages. Lorsque la réflexion me révéla cet écueil, il était trop tard pour me préoccuper de chercher un autre sujet : je dois donc vous prévenir que la conférence que vous allez entendre présentera un caractère plutôt funèbre, et solliciter à l'avance toute votre indulgence pour un choix aussi malencontreux.

Les monuments dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir sont au nombre de six : celui des marins de la *Sémiramis* et du *Dupleix* tués aux combats de Shimonoseki les 5 et 6 septembre 1864, situé à Tanoura, près de Moji ; celui des marins du *Dupleix* massacrés à Sakaï le 8 mars 1868, situé à Kobé ; celui des marins et soldats du corps expéditionnaire de Chine morts au Japon en 1900, situé à Hiroshima ; celui

des marins de la *Caravane* ayant péri avec leur navire le 23 octobre de la même année, situé à Kobé ; celui de M. Léon Dury, situé à Kyoto ; enfin celui qui rappelle le passage au Japon, en 1874, d'une mission astronomique française, situé à Kobé.

I

Certains, parmi vous, connaissent, je n'en doute pas, l'histoire de la période troublée qui suivit, au Japon, la conclusion des premiers traités avec les Puissances occidentales, et qui aboutit, après dix années de convulsions intestines, dont les Européens ressentirent trop souvent le contre-coup, à la révolution de 1868. Mais pour celles ou ceux auxquels cette histoire serait moins familière, il n'est pas inutile peut-être de rappeler aussi brièvement que possible la filiation des faits qui amenèrent, à un moment donné, une intervention armée sur les côtes japonaises des forces navales françaises, et qui, par deux fois, à quatre années d'intervalle, eurent pour résultat de faire couler du sang français sur un sol que l'on s'est habitué à considérer aujourd'hui, et à bon droit, comme l'un des plus hospitaliers de la terre.

Jusqu'au milieu du xvi^e siècle, le Japon, à part ce qu'en avaient révélé les relations de Marco Polo, était resté entièrement inconnu en Europe. Les premiers étrangers y arrivèrent en 1542 : eux et leurs successeurs n'eurent qu'à se louer de l'accueil bienveillant qu'ils y rencontrèrent. Les Portugais d'abord, puis les Anglais, les Hollandais, les Espagnols, — navigateurs, traitants et missionnaires, — attirés les uns par l'appât de l'or à gagner, les autres par celui des âmes à conquérir, récoltèrent chacun dans le champ qu'ils s'étaient assigné de plantureuses moissons. Mais les rivalités des diverses nationalités entre elles, les intrigues politiques qui s'ébauchaient sous le couvert de la religion nouvelle, ne tardèrent pas à donner ombrage au Gouvernement des Shogun et, en 1637, presque un siècle exactement après leur apparition, les étrangers étaient définitivement expulsés : en même temps, les chrétiens indigènes, qui auraient pu continuer à propager dans le pays les germes de doctrines réputées dangereuses, ou conserver avec le dehors quelques accointances, étaient exterminés. Seuls, et pour prix d'un concours qui avait facilité la destruction du dernier refuge où s'étaient retranchés les catholiques vaincus, les Hollandais avaient été autorisés à conserver à Nagasaki une factorerie occupée par une douzaine d'entre eux, et à recevoir annuellement d'Europe un navire chargé de marchandises. L'îlot artificiel de Deshima où se trouvaient parqués les Hollandais était l'unique porte que le Japon eût laissé ouverte, entrebaillée plutôt, sur le monde extérieur, porte, d'ailleurs, étroitement surveillée et jalousement gardée.

La réclusion absolue dans laquelle s'était volontairement confiné le Japon, et par où il se flattait d'échapper à jamais à l'intrusion des hommes d'une autre race, dura un peu plus de deux siècles. Le pays fut rudement tiré de sa quiétude par l'arrivée à Uraga, près de Yokohama, en 1853, de plusieurs navires de guerre américains, sous les ordres du commodore Perry. Cet officier se borna, du reste, à notifier aux personnages avec lesquels il se trouva en contact le désir qu'éprouvait son Gouvernement d'entamer des relations avec le Japon, annonçant qu'il reviendrait l'année suivante chercher la réponse à ces ouvertures. Fidèle à sa promesse, Perry reparut en 1854, à la tête, cette fois, d'une véritable escadre composée de neuf bâtiments, dont trois à vapeur, qui vint mouiller en ligne de bataille dans le port de Yokohama. Devant ce déploiement de forces, les Japonais n'avaient qu'à s'exécuter : ils signèrent une convention par laquelle ils s'engageaient à prêter aide et assistance aux citoyens américains qui feraient naufrage sur leurs côtes, et à fournir aux navires de la même nationalité les approvisionnements dont ils auraient besoin ; en outre, trois ports seraient ouverts au commerce américain, et il était entendu qu'un traité plus complet serait conclu ultérieurement par l'intermédiaire d'un agent diplomatique dûment accrédité, qui serait envoyé à cet effet par les Etats-Unis.

C'en était fait désormais pour le Japon de son heureux isolement. A peine le commodore américain était-il reparti depuis quelques mois, qu'un amiral anglais arrivait et réclamait pour la Grande-Bretagne une convention identique à celle dont venaient de bénéficier les Etats-Unis. Puis ce fut le tour des Hollandais et des Russes. Ce n'étaient là, à vrai dire, que des préliminaires, des engagements sans grandes conséquences auxquels le Gouvernement du Shogun avait pu souscrire sans se compromettre encore irrémédiablement. Mais lorsque, au mois d'août 1856, le plénipotentiaire américain annoncé, M. Townsend Harris, arriva dans le but de conclure le traité d'amitié et de commerce prévu par la convention du commodore Perry, ce Gouvernement ne se fit pas d'illusion sur la portée de l'acte qu'on lui demandait, et usa de tous les procédés dilatoires pour s'y soustraire. Comme M. Harris ne disposait pas, cette fois, d'une flotte pour appuyer ses prétentions, près de deux années s'écoulèrent sans que l'objet de sa mission parût plus près qu'au premier jour de se réaliser. Tout ce qu'il avait pu faire, à force d'énergie et de tenacité, avait été de présenter au Shogun ses lettres de créance et d'avoir un entretien avec les ministres. Mais un événement se produisit enfin, en 1858, dont il sut habilement tirer parti pour atteindre son but. La campagne anglo-française contre la Chine touchait à sa fin. On était loin alors, au Japon, de l'ère du télégraphe avec ou sans fil, et les nouvelles n'y arrivaient qu'à de longs et rares intervalles. Par un navire de guerre américain qui passait, M. Harris apprit que le traité de

Tientsin venait d'être signé et que les négociateurs de ce traité, le baron Gros et Lord Elgin, se préparaient à se rendre au Japon dans l'intention d'établir avec ce pays des relations diplomatiques. Sans perdre un instant, l'envoyé américain quitta sa retraite de Shimoda et courut porter lui-même à Yedo cette information. Les Japonais n'étaient point sans posséder quelques notions de la guerre dont la Chine du nord venait d'être le théâtre. M. Harris, en leur annonçant l'issue de cette guerre et l'arrivée imminente des escadres victorieuses dans leurs propres eaux, leur remontra que les représentants des puissances qui venaient d'arracher, les armes à la main, un traité à la Chine, ne se feraient sans doute pas scrupule d'employer les mêmes procédés vis-à-vis du Japon, et leur donna à entendre qu'une intervention amicale des Etats-Unis en leur faveur pourrait seule les protéger contre des exigences excessives de la part des Européens. Il réussit à inspirer aux hommes de l'entourage du Shogun de si vives alarmes que les Japonais se hâtèrent de conclure avec M. Harris le traité qu'ils lui avaient refusé jusque là avec tant de persistance, moyennant l'insertion d'une clause par laquelle le Gouvernement des Etats-Unis promettait d'agir comme médiateur, à la demande du Japon, dans les contestations qui viendraient à surgir entre ce pays et les puissances européennes. Cette clause, à la vérité, ne fut jamais invoquée et ne pouvait guère l'être : mais le diplomate américain en était arrivé à ses fins personnelles.

Moins de quinze jours plus tard, Lord Elgin arrivait, s'arrêtait un moment à Shimoda pour conférer avec M. Harris, et, fermant l'oreille aux objurgations des fonctionnaires japonais qui tentaient de l'envoyer à Uraga ou à Yokohama, poussait avec ses navires jusque devant Yedo même. Le plénipotentiaire anglais n'était accompagné que de deux bâtiments de guerre ; mais à défaut d'une flotte puissante, il avait pour lui un prestige que les avertissements intéressés de M. Harris avaient encore exagéré, et que ne contribua pas peu à rehausser aux yeux des Japonais le cérémonial imposant dont il eut soin d'entourer son débarquement. En dix jours, le traité avec la Grande-Bretagne était négocié et signé. Quelques semaines après, le baron Gros survenait à son tour et traitait dans les mêmes conditions et sans plus d'obstacles à surmonter que son collègue anglais. D'autres traités avec les divers Etats européens devaient suivre par la force des choses.

Mais, tout en se prêtant en apparence d'assez bonne grâce, sous la pression d'une intimidation qui, pour revêtir une forme morale plutôt que matérielle, n'en était pas moins irrésistible, à signer les traités qui lui étaient demandés, le Gouvernement du Shogun avait, de son côté, usé d'artifice et exploité l'ignorance où se trouvaient les négociateurs étrangers des conditions réelles du régime politique existant au Japon. En traitant avec la cour de Yedo, les plénipotentiaires américain et

européens avaient de bonne foi cru traiter avec le véritable souverain du pays. Ils savaient, ou croyaient savoir, qu'il y avait au Japon deux souverains, le Mikado et le Shogun ou Taikoun, celui-ci investi du pouvoir temporel, celui-là du pouvoir spirituel, et, en obtenant pour leurs traités la ratification du dernier, ils s'étaient tenus pour satisfaits de la validité du contrat. Or si, en fait, les Shogun, depuis sept siècles déjà, avaient exercé, de leur résidence de Kamakura d'abord, puis de leur palais de Yedo, une autorité que le grand Yeyas avait, au xvi^e siècle, su rendre incontestée d'une extrémité à l'autre du Japon, et dont avaient hérité ses successeurs, ils ne détenaient, en réalité, cette autorité qu'en vertu d'une délégation des Mikados, lesquels, au fond de leur retraite de Kyoto, dépourvus de toute puissance effective, n'en demeuraient pas moins l'incarnation du pouvoir suprême, indiscutable et indiscuté. Si ces souverains, d'ailleurs, ne représentaient guère, par eux-mêmes, qu'une entité mystérieuse, quasi-sacrée, et par là même d'autant plus intangible, ils étaient entourés d'une cour nombreuse, intelligente et jalouse, composée principalement de *Kugé*, rejetons de diverses branches de la famille impériale, dont la noblesse méprisait l'origine moins aristocratique des Shoguns, et qui, pour la plupart, supportant mal l'oisiveté et la médiocrité auxquelles les condamnaient le rôle effacé de l'Empereur et l'omnipotence du représentant qui gouvernait pour lui, entretenaient à l'égard de ce dernier des sentiments plutôt hostiles.

La double visite du commodore Perry dans les eaux japonaises, et aussitôt après la première, celle de navires de guerre anglais, hollandais et russes, avaient déjà causé dans le Japon tout entier une commotion profonde, et lors de l'arrivée de l'envoyé américain chargé de conclure un traité en due forme au nom des Etats-Unis, traité dont les conséquences devaient être de rouvrir inéluctablement aux étrangers les portes de l'Empire, le Shogun n'avait pu se dispenser d'en référer au Gouvernement de Kyoto : les instructions qu'il reçut en réponse, sans être absolument catégoriques, indiquaient suffisamment qu'il devait tout mettre en œuvre pour résister aux prétentions des étrangers et pour les éconduire eux-mêmes. Aussi lorsque le gouvernement shogunal, — le *Bakufu* comme on commençait dès lors à l'appeler, — après avoir usé de tergiversations pendant deux ans, se vit face à face avec le péril, grossi à dessein, mais néanmoins très-réel, que lui signalait M. Harris, ce Gouvernement se trouva-t-il placé dans le plus cruel embarras : il avait à choisir, en effet, entre contrevenir, en traitant avec les étrangers, aux vues du Mikado sur lesquelles il ne pouvait conserver aucun doute, ou risquer, en se conformant à ces vues, d'attirer sur l'Empire le fléau d'une guerre dont l'issue pouvait être de mettre en jeu son existence même.

Dans cette formidable conjoncture, le Shogun étant incapable et déjà gravement malade, son premier ministre (qui devait quelques mois plus

tard devenir régent de son successeur encore enfant), li Kammon no Kami, prince de Hikoné, opta pour le parti que son patriotisme éclairé lui avait fait juger le plus conforme aux intérêts immédiats du pays, et prit hardiment l'initiative de signer avec les Etats-Unis d'abord, puis avec l'Angleterre et la France, au nom du Shogun, les premiers traités. Mais il se garda bien de laisser soupçonner aux négociateurs étrangers que le personnage avec lequel ils traitaient n'était pas le véritable souverain du Japon, et que les instruments diplomatiques qui venaient d'être signés étaient non seulement nuls, mais même entachés de dol et de trahison aux yeux du Mikado, qui seul aurait eu le pouvoir de les rendre valides par une ratification qu'il leur eût immanquablement refusée. Ce malentendu qui, de la part des représentants étrangers, dura plusieurs années, donna lieu à une foule de complications dont le Bakufu ne réussit, pour un temps, à se tirer que grâce à des prodiges d'astuce et de diplomatie. C'est seulement dix ans plus tard que ces traités seront solennellement reconnus par le Mikado.

En s'arrêtant à une aussi grave détermination, le prince de Hikoné ne pouvait se faire d'illusions sur les inimitiés qu'il allait déchaîner contre lui-même. Non seulement la cour du Kyoto, mais la plupart des Daimyos, non moins impatients que celle-ci du joug séculaire que faisait peser sur eux le Shogunat, virent ou affectèrent de voir un crime de lèse-majesté et de lèse-nation dans la conclusion d'un pacte qui violait les lois fondamentales de l'Empire en ouvrant aux étrangers cinq des principaux ports et en leur accordant le droit d'y résider et d'y commercer librement. Toutefois li Kammon no Kami s'était trop avancé pour pouvoir reculer : aux tentatives faites par l'entourage du Mikado et par les Daimyos désaffectés pour le renverser et réduire l'autorité shogunale, il riposta par des mesures dont l'énergie rejeta dans l'impuissance la cour de Kyoto et maintint en respect les princes, et il réussit à exercer, pendant dix-huit mois, au nom du jeune Shogun, une dictature absolue. Mais au mois de mars 1860, il tombait sous les coups d'une bande de *ronines*, payant de sa vie un acte politique qui l'avait voué à l'exécration de ses contemporains, mais qui sauva peut-être l'indépendance de son pays.

A la mort de li Kammon no Kami, les étrangers s'étaient déjà implantés assez fermement au Japon pour que le Gouvernement de Yedo se vit forcé de poursuivre vis-à-vis d'eux une politique de tolérance et de temporisation, si hostile que devint à leur égard l'attitude de la cour de Kyoto et des Daimyos, du sud principalement, et si turbulentes que se montraient les bandes de *ronines* qui complotaient leur extermination. Une lutte d'intrigues et d'influences s'engagea autour de la personne du Mikado entre les partisans du Shogun et ses adversaires, qui ne dura pas moins de trois ans : ces derniers finirent par l'emporter, et dans leur aveuglement quant aux conséquences que risquait d'entraîner pour l'Em-

pire une pareille tentative, ils obtinrent du Mikado un décret enjoignant au Shogun d'expulser les étrangers et de refermer les ports : la date du 25 juin 1863 était fixée pour cette exécution, et tous les Daimyos dont les territoires touchaient à la mer étaient invités à se préparer à la guerre et à mettre leur littoral en état de défense. Le Bakufu ne pouvait que s'incliner devant un ordre aussi formel ; mais, tout en affectant d'organiser l'accomplissement d'une mesure dont, moins ignorant de la faiblesse du Japon en présence des nations qu'on voulait l'obliger à provoquer, il prévoyait mieux les résultats funestes, il sut gagner du temps, c'est-à-dire en perdre, et quand le moment fut venu d'agir, les ministres étrangers se trouvaient disposer, pour leur protection et celle de leurs nationaux, de forces militaires et navales assez imposantes pour rendre illusoire tout essai d'intimidation de la part des Japonais.

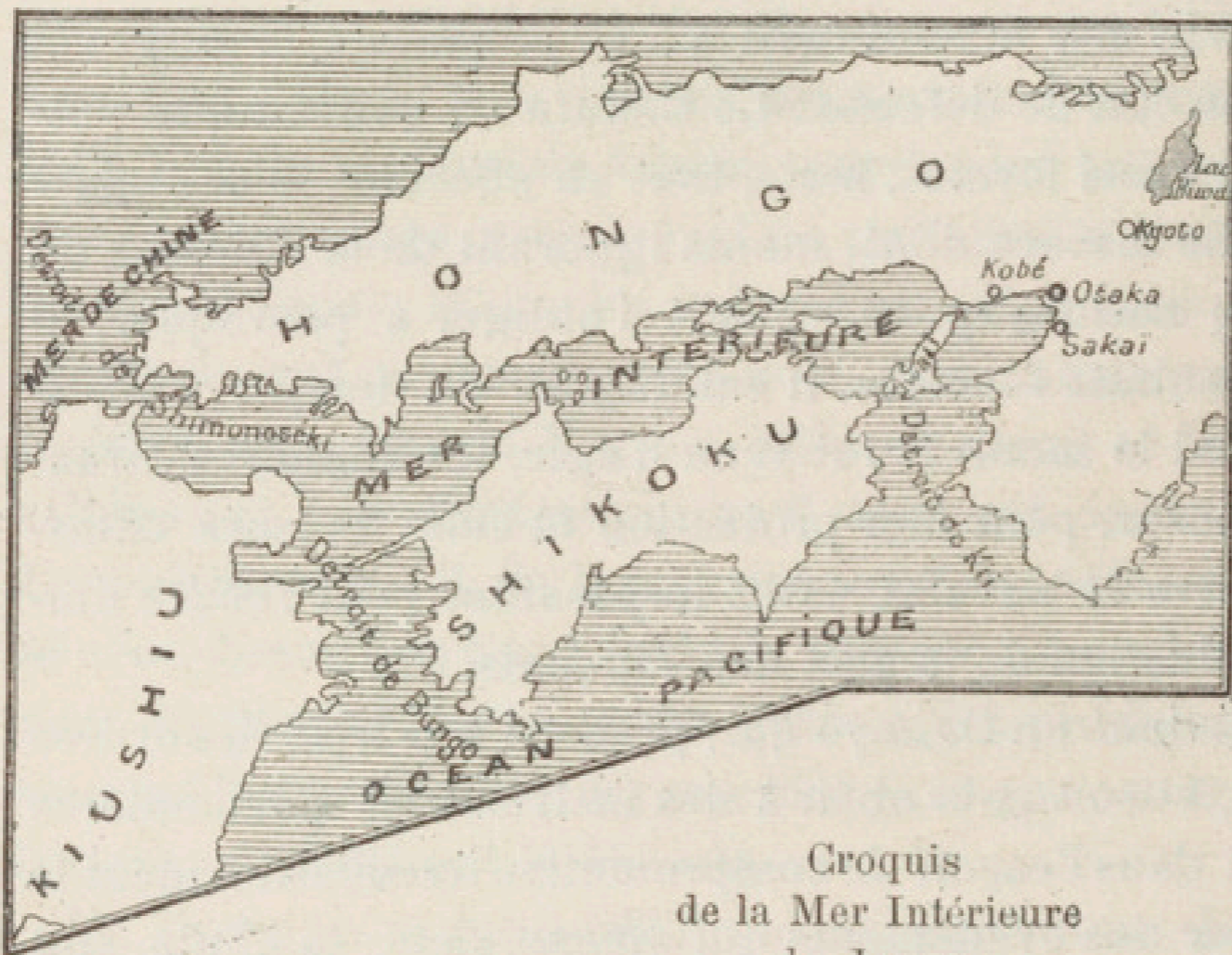
Il se rencontra cependant un Daimyo qui, prenant à la lettre les ordres du Mikado au Shogun, et soit pour obéir à des instructions particulières émanées de Kyoto, soit dans l'espoir de compromettre irrémisiblement le Shogun et de précipiter des événements qui amèneraient sa chute, soit par haine personnelle envers les étrangers, dont il s'était montré dès le début l'un des plus ardents adversaires, peut-être même se laissant influencer par tous ces motifs à la fois, n'hésita pas à entamer seul la lutte contre les violateurs du sol de la patrie.

Mori Matsudaïra Daïzen no Daïbu, prince de Choshu, maître des provinces de Suwo et de Nagato, possédait toute la rive nord du détroit de Shimonoseki qui sépare l'île de Kiushu de la pointe méridionale de la grande île de Nippon et qui, débouchant dans la mer de Chine, forme l'entrée de la Mer Intérieure du Japon. Cette mer intérieure, comprise entre trois des quatre îles principales de l'archipel japonais, constitue, pour les navires se rendant de Yokohama à Nagasaki ou en Chine et *vice-versa*, un passage qui, malgré ses inconvénients et ses dangers, offre l'avantage d'être beaucoup plus direct et encore plus sûr que la navigation au large des côtes par le Pacifique et le détroit de Van Diémen, parages féconds en coups de vent dans toutes les saisons de l'année ; aussi était-elle il y a quarante ans, comme elle est encore aujourd'hui, la voie commerciale la plus fréquentée par les bâtiments à destination ou en provenance des ports septentrionaux du Japon. Chenal sinueux et resserré, encombré de hauts-fonds et balayé par des courants qui rendent les manœuvres malaisées pour les navires qui s'y trouvent engagés, le détroit de Shimonoséki peut être facilement commandé par quelques batteries d'un point quelconque de l'une de ses rives, et le prince de Choshu résolut de profiter des avantages que lui procurait sa situation territoriale pour en interdire le passage aux bâtiments étrangers qui s'aventureraient sous le feu de ses canons.

Dans la nuit du 25 juin, la date même fixée, on s'en souvient, par le



Mikado par l'expulsion des étrangers, deux voiliers armés en guerre, sans aucun avertissement préalable, ouvrent le feu sur un vapeur de commerce



Croquis
de la Mer Intérieure
du Japon.

américain, le *Pembroke*, qui venant de la Mer Intérieure, avait mouillé quelques heures auparavant dans le détroit, et qui ne doit son salut qu'à la rapidité relative avec laquelle il peut être mis sous pression et s'échapper par le canal de Bungo, sans grandes avaries.

Le 8 juillet, tandis que l'avis de la marine française le *Kientchang*, se rendant à Nagasaki, s'engage sans défiance dans l'une des passes les plus dangereuses du détroit, il se voit attaqué à la fois par trois batteries de terre, au feu desquelles se joint celui de deux voiliers armés, et, tandis qu'il force le passage sans pouvoir faire usage de sa propre artillerie, d'ailleurs insignifiante, il essuie environ 80 coups de canon qui lui causent des avaries assez sérieuses, mais sans mort d'hommes. En arrivant à Nagasaki, le *Kientchang* rencontre la frégate hollandaise la *Méduse*, en partance pour Yokohama par la Mer Intérieure, et la prévient de l'attaque qu'il a subie. La *Méduse* n'en poursuit pas moins sa route. Le 11 juillet, au milieu du détroit, elle est attaquée à son tour. Mais, sur ses gardes, et disposant d'un armement sérieux, elle peut riposter. Un véritable combat s'engage, et au bout d'une heure et demie le passage est franchi; mais, exposée successivement au feu de neuf batteries et de trois navires, la frégate a eu quatre tués et cinq blessés et a reçu dans sa coque 31 projectiles, dont plusieurs ont déterminé des commencements d'incendie. Entre temps, la corvette américaine *Wyoming* avait reçu la nouvelle de l'attentat contre le *Pembroke*, et avait immédiatement appareillé pour se rendre sur les lieux. Arrivée le 16 juillet à l'entrée du détroit, elle y avait à peine pénétré qu'elle était accueillie par le tir des batteries et de trois navires. Durant un engagement d'une heure, la corvette réussit à couler ou à désemparer deux des navires et à éteindre en partie le feu des forts; mais, à demi-échouée, elle s'était trouvée à un moment donné dans une situation des plus critiques, et son succès relatif lui coûtait six morts et six blessés, sans compter une douzaine de trous dans sa coque.

De son côté, à peine averti par la *Méduse* de l'incident relatif au *Kientchang*, le vice-amiral Jaurès quittait Yokohama avec la *Sémiramis* et le *Tancrede* pour le détroit de Shimonoséki, où il arrivait le 19 juillet au matin. Encore une fois les Japonais ouvrent le feu sans provocation. Jugeant que la situation créée par l'attitude du Prince de Choshiu est telle qu'une action diplomatique d'abord, puis, s'il y a lieu, une intervention collective des Puissances en cause peuvent seules y mettre fin, et résolu à ne donner à son action individuelle d'autres proportions que celles d'un simple avertissement, l'amiral Jaurès se contente de concentrer le feu de son artillerie sur la batterie qui a tiré la première ; quand celle-ci est réduite au silence, il débarque un détachement de 200 hommes qui l'occupe, encloue les canons, brûle les affûts, jette à la mer les munitions, fait sauter les poudrières, incendie les établissements militaires et les habitations des soldats qui se trouvent en arrière, et, son œuvre de destruction terminée, revient à bord sans avoir rencontré de résistance sérieuse, les troupes japonaises ayant été évidemment prises au dépourvu par une manœuvre à laquelle elles ne s'attendaient pas. L'expédition ne nous avait coûté qu'un homme tué et trois blessés légèrement, et le *Tancrede* seul avait reçu quelques avaries sans gravité dans sa mâture.

Il n'y avait point de doutes à conserver : c'était bien une déclaration de guerre qu'avait lancée à toutes les Puissances occidentales le Prince de Choshiu en faisant tirer indistinctement sur les pavillons de trois d'entre elles, et en prétendant interdire aux navires étrangers l'entrée et la sortie de la Mer Intérieure. Toujours sous l'illusion de la souveraineté unique du Shogun, le Corps Diplomatique mit celui-ci en demeure de châtier le vassal coupable de semblables actes d'hostilité envers des nations en paix avec lui, et de le contraindre à rouvrir à la navigation le détroit de Shimonoséki. Le Gouvernement de Yedo recourut, en cette circonstance à ses procédés dilatoires ordinaires, et les événements politiques qui, à partir de ce moment, se précipitèrent, vinrent pour un temps absorber l'attention des Ministres étrangers sollicités par de plus immédiates préoccupations. C'est seulement une année plus tard que la question fut reprise. Toute circulation par le détroit avait été suspendue durant cet intervalle, et comme pour montrer que leurs prétentions ne se bornaient pas à interdire ce passage, les gens de Choshiu avaient tiré sur un navire américain qui s'était présenté, pour demander des approvisionnements, devant le port de Hagi, situé sur la côte ouest de leur territoire. Les expéditions du *Wyoming* et de la *Sémiramis* l'année précédente n'avaient été que des actes de représailles : il fallait maintenant en finir une fois pour toutes. En juillet 1864, les Ministres étrangers remettent au Shogun un ultimatum collectif, lui signifiant que si, dans les vingt jours, la Mer Intérieure n'est pas rouverte et les batteries du détroit désarmées, leurs escadres procéderont elles-mêmes aux opérations néces-

saires pour obtenir ce résultat. Dans l'intervalle, une tentative directe de conciliation est faite auprès du Prince de Choshu par l'intermédiaire de deux jeunes hommes de son clan qui, revenant d'Europe où ils ont passé un an, ont débarqué quelques jours avant à Yokohama, et qui doivent rapporter de leur voyage de plus saines notions sur la puissance réelle des pays qu'ils ont visités. Ces deux émissaires, dont la mission n'aboutit pas d'ailleurs, s'appellent Ito et Inouyé, et nul n'aurait pu prédire alors le rôle qu'ils étaient destinés à jouer plus tard et la place qu'ils occuperaient un jour dans l'histoire du Japon.

Le délai fixé par l'ultimatum étant expiré sans qu'aucune satisfaction eût été obtenue, la flotte combinée quitte Yokohama le 28 août 1864. Elle était composée de 17 navires : trois français, la *Sémiramis*, le *Tancrede* et le *Dupleix*, sous les ordres de l'amiral Jaurès, neuf anglais et quatre hollandais : les Américains, n'ayant pas à ce moment de forces navales dans les eaux japonaises, avaient affrété un petit vapeur de commerce sur lequel ils embarquèrent 50 marins et un canon, voulant que leur pavillon, du moins, figurât dans l'expédition, participation purement morale qui leur permettra de réclamer leur part des avantages à recueillir éventuellement.

Tous ces navires s'étaient donné rendez-vous devant Himeshima, à l'entrée du détroit. Le 5 septembre, les préparatifs de combat terminés, la flotte se met en marche tard dans l'après-midi : en avant sont les bâtiments de moyen tonnage, *Dupleix*, français et *Tartar*, anglais, auxquels leur tirant d'eau doit permettre d'évoluer plus facilement. A quatre heures du soir, on se trouve devant un premier groupe de huit batteries, et immédiatement le signal d'ouvrir le feu est hissé par les deux navires amiraux, *Sémiramis* et *Euryalus* : les forts répondent instantanément, et pendant une demi-heure le duel d'artillerie continue avec fureur des deux côtés ; mais au bout de ce temps le feu des batteries commence à faiblir ; aussitôt les canonnières, tenues en réserve, viennent ranger de plus près la terre et continuent le bombardement. A sept heures et demie, le feu cesse pour la nuit : aussitôt un détachement de marins anglais et hollandais débarque et par un coup de main audacieux s'empare à la baïonnette d'une des batteries dont il encloue les canons, au nombre de 14. La nuit était évidemment mise à profit par les Japonais pour réparer leurs pertes : le lendemain, aux premières heures du jour, ce sont eux qui prennent l'offensive, et le *Tartar* et le *Dupleix* sont salués par un feu violent et des mieux dirigés, qui, en quelques minutes, tue et blesse une douzaine d'hommes sur les deux navires : ceux-ci reçoivent à eux deux une soixantaine de projectiles dans leurs coques, et sont pendant un moment gravement compromis, mais ce feu meurtrier se ralentit bientôt sous le tir concentré de l'escadre ; une colonne de 1.800 hommes, dont 1.200 Anglais, 350 Français, 250 Hollandais est

mise à terre, et dès huit heures du matin, toute la ligne de forts est occupée et leurs pièces mises hors de service. Dans la journée, un vif engagement a lieu entre des troupes japonaises et le détachement anglais resté à terre ; mais les assaillants sont repoussés. Pendant l'après-midi du 6 et la journée du lendemain, une partie de la flotte reprend le mouvement en avant dans le détroit, bombardant et réduisant à mesure les batteries qu'elle rencontre. Mais ces ouvrages n'offrent plus qu'une résistance médiocre. Le 7, le gros de l'escadre mouille devant Shimonoséki même, dont les forts restent muets, et les amiraux, montés sur des navires légers, franchissent la passe ouest et débouchent dans la mer de Chine : le détroit est ouvert. Le lendemain des corvées protégées par des compagnies de débarquement procèdent à l'enlèvement de l'artillerie des forts et la transportent à bord des navires : 63 pièces de canon et 8 obusiers sont ainsi embarqués. Le 8, à midi, le Prince de Choshu envoie auprès des amiraux un parlementaire pour annoncer qu'il fait sa soumission.

On aurait pu s'attendre à une résistance plus longue et plus opiniâtre, surtout à terre, de la part d'un homme aussi résolu que le Prince de Choshu et de soldats d'un courage aussi réputé que les siens, et les amiraux eux-mêmes s'étonnèrent de n'avoir pas payé plus chèrement leur victoire, si assurée qu'elle fût. Mais, en retournant à Yokohama, ils eurent l'explication d'une capitulation aussi prompte et aussi complète de la part de leur adversaire. Profitant d'un regain momentané d'influence à la cour de Kyoto, le Shogun avait obtenu, au mois de juin, que le Prince de Choshu, dont il redoutait à bon droit les vellétés d'indépendance à son égard, fût désavoué par le Mikado pour ses attaques de l'année précédente contre les navires étrangers, privé du droit de se présenter dans la capitale et livré à la vengeance du Gouvernement de Yedo. Indigné de ce traitement, et se laissant forcer la main par l'exaspération de son clan tout entier, le Prince avait résolu de se faire rendre justice et adressé une pétition dans ce sens à l'Empereur : mais cette pétition était appuyée par l'envoi d'une armée ; elle avait été accueillie comme une insulte envers le Mikado, et le Shogun avait reçu l'ordre d'exiger le rembarquement des gens de Nagato et, au besoin, d'employer contre eux la force. Voyant qu'ils n'avaient rien à attendre de la conciliation et ayant reçu leurs derniers renforts, les commandants des troupes de Choshu avaient, le 26 août, pénétré dans Kyoto et tenté de s'emparer des portes du palais impérial. Après une lutte acharnée, qui mit à feu et à sang une grande partie de la ville, les forces du Prince Mori avaient été battues et leurs débris avaient eu grand'peine à reprendre la mer. C'était au milieu de pareilles complications et alors qu'il se trouvait privé de la majeure partie de ses soldats que le Prince de Choshu avait dû tenir tête à l'attaque des escadres européennes. Par sa soumission, qu'il sut, d'ailleurs, rendre digne et honorable, il sauvait, du moins, la ville de Shimonoséki

d'une destruction certaine et son clan d'un désastre irréparable.

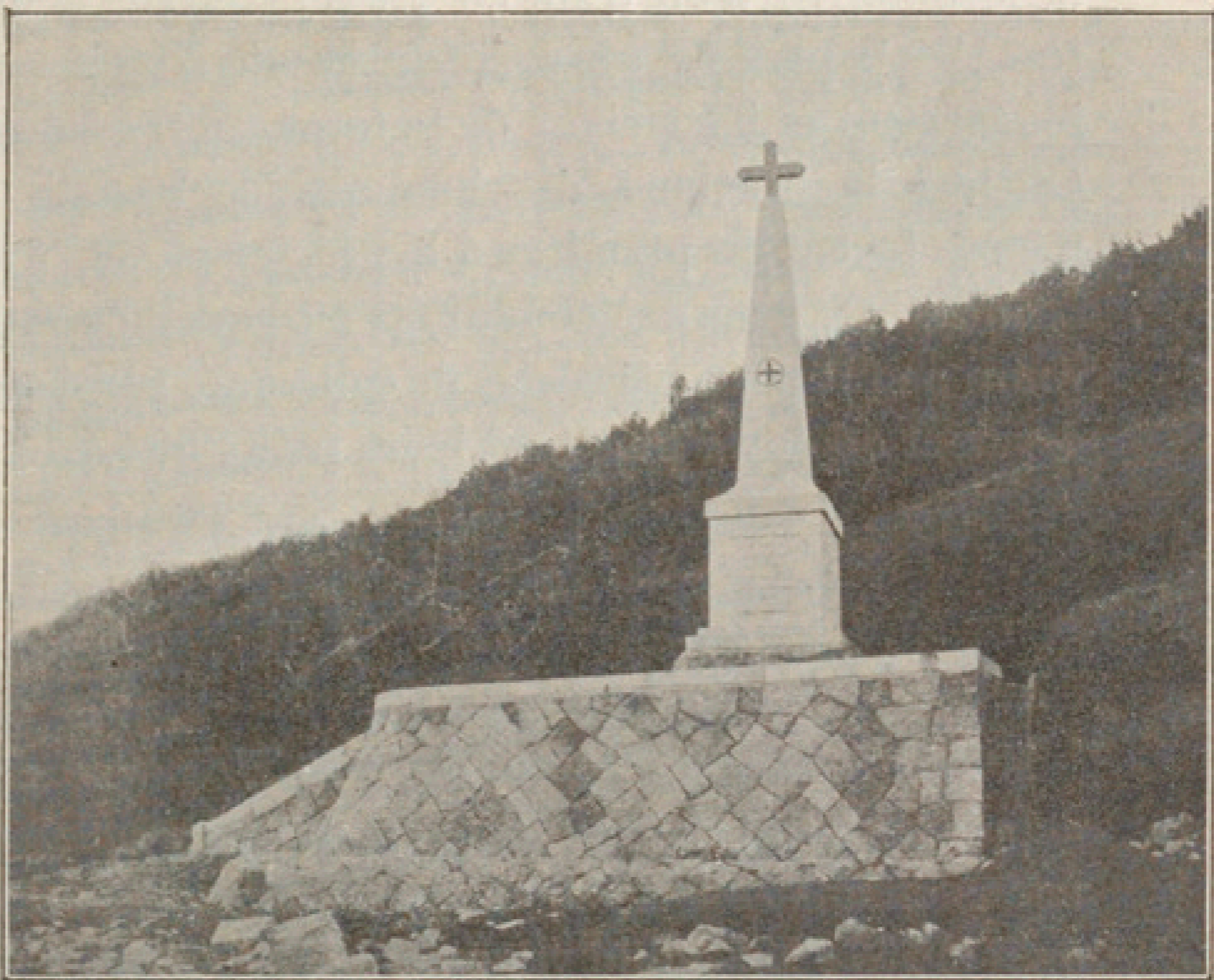
Une convention fut signée entre les amiraux et lui par laquelle il s'engageait à ne plus entraver la libre navigation du détroit, s'interdisait de réarmer ses forts démantelés et d'en construire de nouveaux, et promettait de payer une indemnité à déterminer ultérieurement par les Légations de concert avec le Shogun. Cette indemnité fut, par la suite, fixée à 3 millions de dollars, soit 18 millions de francs, que se partagèrent les quatre Puissances intéressées au prorata des dépenses militaires qu'elles avaient encourues, et que le Gouvernement de Yedo entreprit de payer, sauf à en recouvrer le montant sur le Prince de Choshu.

Le but poursuivi par la diplomatie étrangère était atteint. La navigation dans la Mer Intérieure était redevenue libre, l'insulte faite aux pavillons européens vengée, et grâce à un concours de circonstances que l'on avait été loin de prévoir, ce résultat avait été acquis avec une facilité inespérée : l'expédition n'avait demandé que quatre jours et avait coûté seulement aux forces alliées 59 hommes tués et blessés.

La durée des opérations ne pouvant être prévue, il était impossible de songer à ramener à Yokohama les corps des victimes. Ceux-ci avaient été, aussitôt après les combats du 5 et du 6 septembre, transportés à terre et inhumés sur un point de la côte. Puis des années passèrent sur ces tombes hâtives qu'aucune pierre n'avait marquées.

Trente ans plus tard, un de nos missionnaires, le P. Villion, qui se trouvait déjà au Japon à l'époque où se déroulèrent les événements qui précèdent, ayant été transféré à Hagi, eut la curiosité de rechercher les sépultures des marins morts en 1864. Celle des Anglais, située près de Shimonoséki, était connue ; mais de celle des Français aucune trace ne put être retrouvée. Or, un jour que le P. Villion, ayant traversé le détroit, faisait une promenade sur l'autre rive, du côté de Moji, il découvrit, au bord de la mer, près du village de Tanoura, dans une futaie touffue, plusieurs croix de bois, en bon état, plantées en terre. Surpris de la présence en pareil endroit de ces emblèmes chrétiens, il interrogea des paysans du voisinage : ceux-ci lui répondirent que ces croix étaient là depuis très-longtemps et que, quand elles étaient pourries, les villageois les remplaçaient, sans trop savoir ce qu'elles signifiaient, si ce n'est que probablement des étrangers étaient enterrés à cette place. Le missionnaire poursuivit son enquête et finit par mettre la main sur un vieillard qui lui raconta qu'après une bataille qui avait eu lieu autrefois entre les gens de Choshu et des navires de guerre étrangers, une partie des européens tués avaient été inhumés dans le bois. Cette découverte fut portée à la connaissance de la Légation de France et du commandant en chef de notre division navale, et, les indices obtenus paraissant suffisamment probants, des fouilles furent pratiquées sur l'emplacement marqué par les croix : elles mirent au jour des ossements parmi lesquels on retrouva

des boutons de cuivre et d'autres fragments métalliques d'uniformes qui ne permettaient plus de douter que l'on ne se trouvât en présence des restes de nos marins, dont, pour une raison quelconque, les tombes avaient été creusées sur la rive du détroit opposée à celle où furent enterrés les Anglais. A l'aide de subventions fournies par le Ministère de la Marine et le Souvenir Français, un monument fut élevé sous lequel on réunit les débris recueillis. Ce monument, en



Monument de Tanooura.

forme d'obélisque cylindrique et surmonté d'une croix, est situé tout au bord de la mer, si près même que, par les gros temps, les vagues viennent battre le terre-plein en maçonnerie sur lequel il repose et qui dût être consolidé l v a quelques années. Il porte l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DES MARINS FRANÇAIS
DE LA
SÉMIRAMIS
ET DU
DUPLEIX
MORTS AUX COMBATS
DE SHIMONOSÉKI
LES 5 ET 6 SEPTEMBRE
1864
—
PRIEZ POUR EUX

Les souvenirs qu'évoque ce monument, tardif hommage à nos morts, n'ont rien que de glorieux pour les acteurs du drame qui se joua, voici plus de quarante ans, dans ce détroit de Shimonoséki devenu aujourd'hui l'un des passages maritimes les plus fréquentés du globe. Les hommes qui tombèrent là de part et d'autre tombèrent dans une lutte courageuse et loyale. Quelque téméraire que nous apparaisse aujourd'hui l'acte du Prince de Choshu jetant à lui seul un défi hautain au monde civilisé, cette audace n'est point sans grandeur et rappelle, si l'on veut

me permettre une comparaison qui, dans mon esprit, n'a rien de trivial, le geste du taureau sauvage fonçant, front baissé et cornes en arrêt, sur la locomotive d'un train en pleine course, monstre inconnu qui vient troubler la paix de ses prairies, et où il voit un ennemi qu'il attaque, inconscient et insoucieux de la force contre laquelle se brisera la sienne. Quant à la bravoure des hommes de Nagato, leurs adversaires eux-mêmes furent les premiers à la proclamer, et, avec des moyens d'action insuffisants, dans des conditions où la défaite était inévitable, cette bravoure ne fut pas au-dessous de celle que, sur d'autres champs de bataille, devaient déployer plus tard leurs petits-fils.

II

Nous sommes au début de 1868. Moins de cinq ans se sont écoulés depuis qu'avait été rendu le décret d'expulsion contre les étrangers ; moins de quatre ans depuis que le Prince de Choshu, en même temps qu'il attirait sur lui la vindicte de l'Europe, se faisait mettre hors la loi pour son coup de main avorté de Kyoto. Le Shogun Iyemochi est mort et a été remplacé par le faible Hitotsubashi ; le Mikado Komei Tenno est mort, et son fils, l'Empereur actuel, à peine âgé de seize ans, lui a succédé. Par un de ces revirements qui font de cette période de l'histoire japonaise une série de tableaux kaléidoscopiques dont on a peine à suivre l'enchaînement, le Prince de Choshu, rentré en grâce, et avec lequel se sont solidarisés tous les grands Daimyos du sud, exerce à la cour de Kyoto une influence prépondérante. Par un coup d'Etat dont il est l'instigateur, le Mikado, le 3 janvier, a, d'un trait de pinceau, supprimé l'institution séculaire du Shogunat : l'Empereur seul règne et gouverne. La révolution est accomplie, et le Shogun, qui n'a pas voulu accepter sa déchéance, et qui, mandé à Kyoto pour y faire sa soumission, s'y est présenté à la tête d'une armée, est à son tour un rebelle et déjà un vaincu. Une armée impériale, à l'avant-garde de laquelle figurent les troupes de Nagato, est en marche sur Yedo.

Les étrangers n'ont pas été expulsés. Loin de là, les traités naguère si violemment répudiés ont été solennellement ratifiés par l'Empereur, et comme ces étrangers représentent une force qui, si les Ministres des Puissances voulaient intervenir dans les événements intérieurs en voie d'accomplissement et se déclaraient en faveur du Shogun, pourrait faire pencher du côté de ce dernier la balance où oscillent encore les destinées du pays, le parti de l'Empereur et des Princes les ménage.

Tant que les attentats dirigés contre eux avaient eu pour résultat de jeter dans des embarras parfois fort graves la cour de Yedo, la cour de Kyoto s'en était peu émue ; mais aujourd'hui que la responsabilité de

ces actes de violence fût retombée sur le Gouvernement nouveau, il importait d'en éviter le retour. Cependant l'esprit simpliste des soldats ne pénètre pas ces subtiles combinaisons politiques. Depuis dix ans, le mot d'ordre de Kyoto a été : « Honneur au Mikado, dehors les barbares ! » ; depuis dix ans, les exploits des *ronines* : incendies des Légations, attaques contre les diplomates et les résidents, assassinats des hauts personnages suspects de partialité envers eux, ont été glorifiés comme des actes d'héroïsme ; depuis dix ans les adversaires du Shogunat n'ont cessé de dénoncer le Bakufu comme traître à la patrie pour avoir pactisé avec les Européens ; et alors que leur ennemi le plus acharné, le Prince de Choshu, est au faite du pouvoir, alors que le Shogun, leur protecteur, est déchu et proscrit, comment faire comprendre à ces hommes exaltés que, au moment même où l'extermination des étrangers leur paraît enfin à la veille de se consommer, la vie de ceux-ci doit tout-à-coup leur devenir sacrée ?

Le 4 février 1868, une troupe de soldats du Prince de Bizen, la plupart armés de fusils, se rendant à Kyoto pour rejoindre l'armée impériale, traverse Hiogo et débouche sur la route qui longe au nord la Concession de Kobé réservée aux étrangers. De rares maisons commencent à peine à s'y élever, et quelques étrangers y circulent. A leur vue les soldats s'arrêtent, chargent leurs fusils et balaiant le terrain d'une volée de balles. Seul un américain a l'épaule effleurée, tandis qu'une vieille femme japonaise est atteinte d'un autre projectile, Mais les Ministres étrangers sont depuis la veille à Kobé, ce qui prête à l'attentat une plus grande gravité : quelques minutes auparavant, d'ailleurs, le brigadier de l'escorte du Ministre de France, se trouvant sur le passage du cortège, s'est vu porter un coup de lance qu'un de ses camarades a pu détourner à temps. Il y a dans le port des navires de guerre ; mais avant que l'on ait pu débarquer des marins armés, les agresseurs se sont déjà enfuis et dispersés dans les collines. Nous ne sommes plus au temps où l'autorité japonaise se déclarait incapable de retrouver les auteurs des pires attentats contre les étrangers : pour la fusillade, en somme assez inoffensive, de Kobé, un grand daimyo vient spontanément présenter des excuses au Corps Diplomatique, et annonce que l'officier qui a commandé le feu sera puni de mort : l'exécution, sous forme de suicide obligatoire, a lieu effectivement quelques jours plus tard.

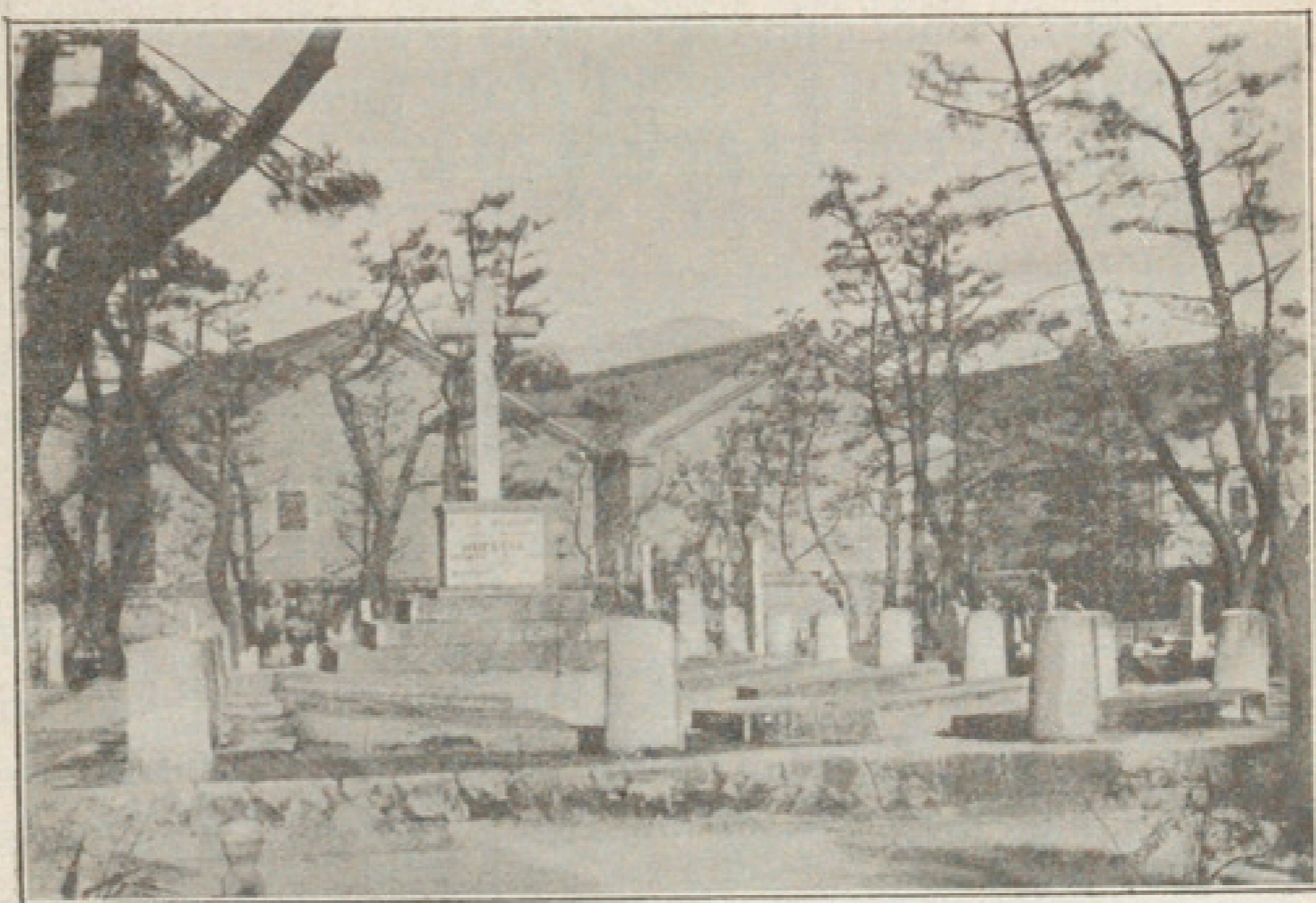
A peine cet incident était-il réglé, qu'un autre, de même nature, et dû aux mêmes causes, mais autrement tragique et sanglant, va se produire. Le 8 mars 1868, le vice-consul de France et le commandant de la frégate *Vénus* étaient partis de bon matin de Kobé pour Osaka. Ils avaient formé le projet de se rendre, dans la journée, par terre, à Sakaï, ville située à une douzaine de kilomètres d'Osaka, et une chaloupe à vapeur du *Dupleix*, accompagnée d'une baleinière de la *Vénus*, ces deux navires

de guerre se trouvant à ce moment mouillés devant Hiogo, avaient été envoyés à Sakaï pour les ramener. Les deux embarcations arrivent à Sakaï à trois heures de l'après-midi ; la baleinière, commandée par un enseigne de vaisseau, a l'ordre de faire des sondages le long de la côte et continue sa route ; la chaloupe pénètre dans le petit port et s'accoste contre un quai. Elle est commandée par l'aspirant de 1^{re} classe Guillon et compte, en outre, quinze hommes d'équipage. Ceux-ci ont des revolvers, déposés, avec les munitions, dans un coffre de la chaloupe ; les hommes de la baleinière n'ont pas d'armes. La population se presse autour de la chaloupe : si elle devenait gênante ou paraissait hostile, l'aspirant a l'ordre de démarrer et de gagner le milieu de la darse ; mais il n'y a là que des citadins, hommes, femmes, enfants, témoignant d'une curiosité peut-être un peu importune, mais affable et souriante. On apporte aux marins des fruits et des gâteaux ; eux donnent du pain aux enfants. L'attitude de la foule est telle que nul ne songe à sortir les revolvers du coffre. A cinq heures, la baleinière revient. Voyant que tout est tranquille et que le commandant et le vice-consul ne sont pas encore arrivés, elle s'éloigne de nouveau. Personne jusque-là n'avait quitté la chaloupe. A ce moment, le quartier-maître et un matelot sont autorisés par l'aspirant à descendre un instant sur le quai. A peine ont-ils fait quelques pas, que des hommes armés apparaissent et tentent de s'emparer d'eux. Ils regagnent en courant la chaloupe, criant de préparer la mise en marche. Le quai se couvre subitement de soldats porteurs de fusils qui, aussitôt, se mettent à tirer presque à bout portant sur les marins français surpris et désarmés. Plusieurs, dont l'aspirant, sont tués à la première décharge. Quelques-uns se jettent à l'eau pour s'abriter derrière l'embarcation, mais sont fusillés ou se noient. Des blessés qui essaient de nager et de se soutenir en se cramponnant au mur du quai, sont repoussés ou assommés. Le feu continue jusqu'à ce que tout le monde paraisse mort. Attirée par les détonations, la baleinière est revenue à force de rames ; mais son équipage est sans armes et ne peut qu'assister impuissant à la fin du massacre. On tire sur elle à son tour, un de ses rameurs est blessé ; ne pouvant rien, elle se retire et se dirige au plus vite vers les navires de guerre qui sont à plus de dix milles. Croyant leur œuvre de destruction terminée, les soldats ont disparu ; la population avait fui dès le premier coup de fusil. De l'équipage de la chaloupe, un seul homme est indemne, le quartier-maître qui, étant dans l'eau, avait été dissimulé par le gouvernail ; un autre, légèrement blessé, a dû la vie à la même circonstance. Tous deux remontent dans l'embarcation et y trouvent, avec plusieurs cadavres, quatre hommes encore vivants, mais grièvement blessés. Le quartier-maître essaie de mettre la machine en marche ; les tuyaux de vapeur ont été coupés par les balles. Avec deux avirons, on arrive à sortir de la passe du port : quelques habitants, revenus, ne font

aucune démonstration hostile, au contraire. En dehors des jetées, la voile est hissée, deux des hommes grièvement blessés aidant à la manœuvre, et, tant bien que mal, la chaloupe met le cap sur Hiogo. A moitié route, elle est rencontrée par toutes les embarcations de la *Vénus* et du *Dupleix*, armées en guerre, qui ont été expédiées aussitôt l'alarme donnée par la baleinière.

Le commandant de la *Vénus* et le vice-consul étaient revenus dans la soirée : à mi-chemin, entre Osaka et Sakai, ils avaient trouvé un pont barré par des soldats japonais qui, malgré l'escorte de police qui les accompagnait, les avaient obligés à rebrousser chemin. A Sakai, il ne restait plus, on le savait trop bien, que des cadavres. Il n'y avait donc plus personne à rechercher ou à sauver, une reconnaissance en pleine nuit serait périlleuse et n'aurait plus de raison d'être : les embarcations regagnent les navires. Quelques heures après leur retour à bord, deux des matelots blessés succombent. C'étaient, par conséquent, onze morts que nous avions à déplorer, et à venger.

Les onze marins — les corps restés à Sakai furent recouverts le lendemain — furent inhumés dans le cimetière européen de Kobé, où un monument imposant perpétue leur mémoire. Ce monument, érigé aux frais du Gouvernement japonais, se compose d'un terre-plein surélevé de deux pieds environ, et de chaque côté duquel sont rangées cinq par cinq de grosses dalles couchées portant les noms des dix mate-



Monument du *Dupleix* à Kobé.

lots ; à l'une des extrémités, au centre, une dalle semblable sous laquelle repose l'aspirant Guillon ; en face, à l'autre extrémité, un calvaire formé d'un socle cubique porté sur plusieurs degrés et surmonté d'une immense croix de pierre d'un seul morceau. Sur le socle est gravée l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DES
ONZE MARINS
DU
DUPLEIX
MASSACRÉS A SAKAI
LE 8 MARS 1868.
REQUIESCANT IN PACE.

Sur le pourtour du terre-plein, est une série de lourdes bornes en pierre destinées à recevoir des chaînes qui n'ont, d'ailleurs, jamais été posées.

A ces onze tombes françaises du cimetière de Kobe font sinistrement pendant, au fond d'un temple de Sakai, onze tombes japonaises. Si le crime a été sauvage, l'expiation a été exemplaire. Une rapide enquête a montré que l'attentat était l'œuvre de samuraï de Tosa, qui traversaient Sakai se rendant à l'armée impériale. Dès le 12 mars, le Ministre de France a adressé un ultimatum au Gouvernement, à Kyoto. Peine de mort pour les coupables, l'autorité japonaise devant fixer le nombre des hommes à punir, sans faire d'exception pour les officiers; excuses à apporter en personne à bord des navires de guerre français par le Ministre des Affaires Etrangères et le Prince de Tosa; indemnité de 150.000 dollars pour les familles des victimes; interdiction aux gens de Tosa de s'approcher des ports ouverts au commerce. Le Gouvernement est atterré: les deux navires français, que renforceraient au besoin deux navires de guerre américains également présents dans la baie d'Osaka, tiennent à leur merci Hiogo, Sakai, Osaka même; déjà il n'a fallu rien moins que la ferme autorité du commandant du *Dupleix*, le capitaine de frégate

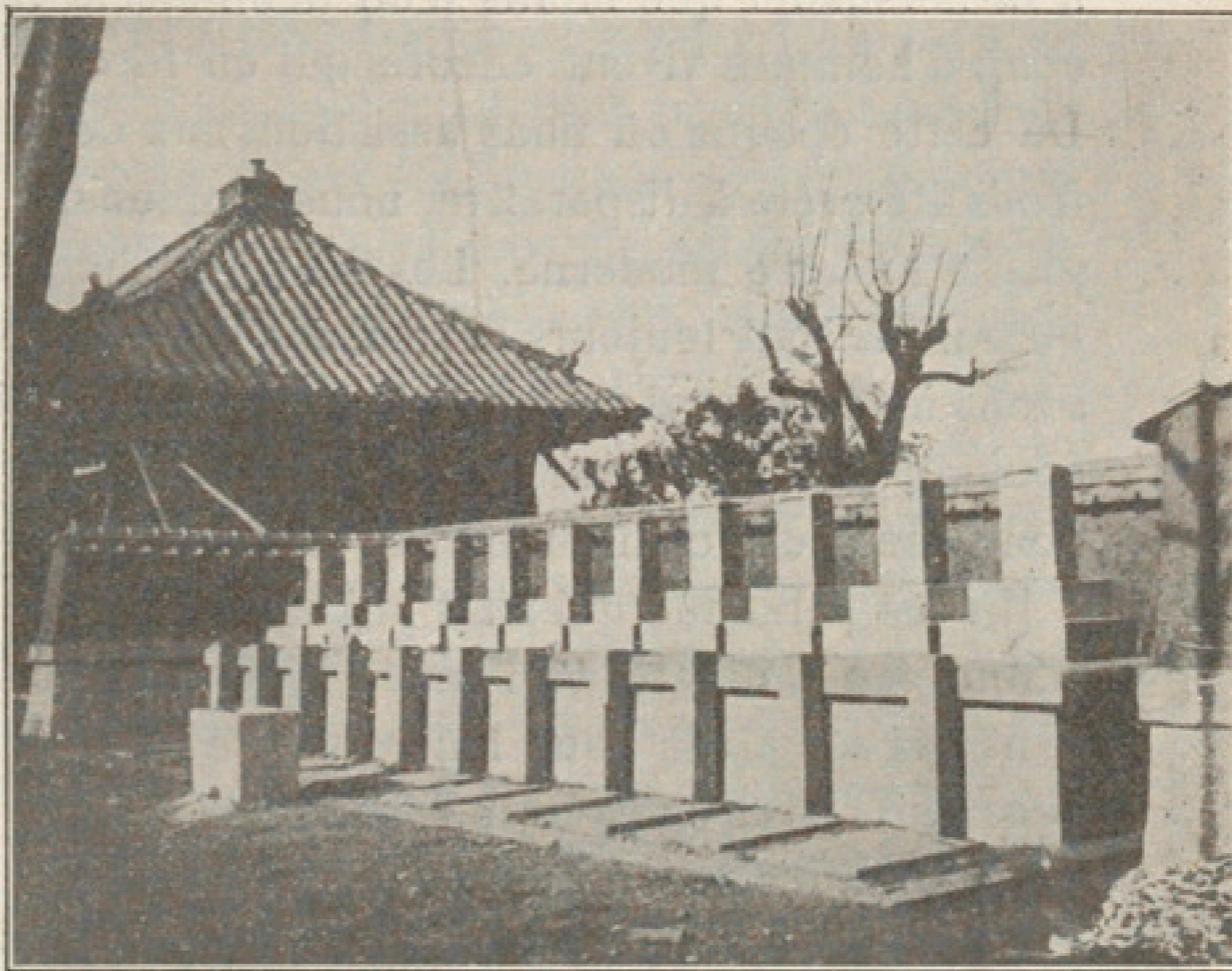


Cour intérieure du temple de Miyokokuji à Fakaï.

Dupetit - Thouars, pour retenir son équipage exaspéré et éviter des représailles; les pires complications peuvent surgir. Toutes les satisfactions exigées par le Ministre de France sont accordées sans discussion; deux officiers de rang élevé, un officier supérieur et dix-sept soldats du détachement ayant pris part à l'attentat sont voués au supplice; mais ils sont samuraï, et on a sollicité et obtenu, pour eux, la faveur de se donner eux-mêmes la mort. L'exécution a lieu le 16 mars, à Sakai, dans le temple de Miyokokuji, en présence des hauts fonctionnaires d'Osaka, d'un représentant du Gouvernement, de deux ministres du Prince de Tosa; le Commandant Dupetit-Thouars, avec quelques officiers et une forte escorte de marins en armes, est chargé de constater que justice est faite. La *Vénus* et le *Dupleix* sont mouillés devant la ville.

On connaît le cérémonial du *harakiri*, ou *seppuku*, pour employer le terme plus relevé de la langue des samuraï eux-mêmes. Le patient agenouillé sur un tapis rouge, revêtu de ses habits d'apparat; la remise qui lui est faite solennellement du sabre court posé sur un plateau, la lame entourée de papier sur les deux tiers de sa longueur pour éviter de couper la main qui va la saisir à poignée; les derniers préparatifs : les vêtements glissés des épaules pour découvrir le torse jusqu'aux hanches et soigneusement disposés sous les jarrets repliés pour que le corps tombe en avant; la pointe tranchante du poignard enfoncée profondément à gauche du ventre et ramenée lentement par une incision longitudinale jusqu'à la hauteur du foie; puis la tête qui s'incline, et à ce signal, le geste brusque de l'ami accroupi en arrière et à gauche de la victime qui se dresse, et d'un seul coup du sabre brandi fait voler cette tête dont le visage n'a pas eu le temps de se déshonorer par une crispation de souffrance. Rangés à larges intervalles sur les côtés d'une cour intérieure du temple, les condamnés accomplissent successivement ces rites qui leur sont familiers dès l'enfance, sous les yeux de leurs compagnons impassibles. Mais à la onzième tête qui roule, au onzième cadavre qui s'affaisse, le commandant Dupetit-Thouars arrête l'exécution. Vie pour vie : il déclare satisfaite la justice de la France. Le représentant du Gouvernement accepte la grâce accordée aux neuf survivants, qui la reçoivent comme une humiliation.

Les tombeaux des onze samuraï se trouvent dans un temple voisin de celui de Miyokokuji, et qui s'appelle Hoshuin. Ce sont des stèles modestes et toutes simples, dont chacune porte gravée, avec le nom de l'homme



Tombeau des onze samuraï de Posa au temple de Hoshu-in, à Sakaï.

dont elle recouvre les restes, la poésie, le *outa*, funèbre composée par chacun d'eux au moment de mourir. Elles sont rangées en une seule ligne et encloses par une balustrade de pierre.

L'attentat de Sakaï fut l'un des derniers assassinats politiques qui ensanglantèrent les premières années de l'établissement des Européens au Japon il y a un demi-siècle; une proclamation de l'Empereur parut

quelques jours après dénonçant ces crimes comme de nature à entraîner des malheurs publics et les déclarant passibles des pires châtimens.

Assurément, cet attentat constitue un acte de sauvagerie inexcusable ; mais il s'explique, s'il ne se justifie pas, par l'état d'esprit dans lequel avaient été entretenus depuis dix ans à l'égard des étrangers les hommes d'armes des clans du Sud principalement. Ce n'est pas impunément que l'on exalte le fanatisme, et quand, imbus des idées de haine dont on les avait nourris contre les envahisseurs de la patrie, ces soldats de Tosa, de même que quelques jours auparavant les soldats de Bizen à Kobé, se sont trouvés inopinément face à face avec quelques-uns de ces Européens qu'ils n'avaient jamais vus, mais qu'on leur avait appris à détester, leur première impulsion a été celle du meurtre, et, pour rééditer un mot célèbre, les fusils sont partis tout seuls...

III

Les événemens historiques qui viennent d'être relatés semblent dater d'un autre âge, et lorsqu'on envisage le Japon d'aujourd'hui, on a peine à se persuader que moins d'un demi-siècle nous en sépare et que beaucoup d'hommes vivent encore qui en furent les acteurs ou les témoins. De cette époque où nous assistions aux derniers sursauts d'agonie d'une féodalité prête à disparaître, nous tombons, à trente ans d'intervalle, en pleine histoire moderne. Les passions humaines, il est vrai, ne varient guère. Ce sont toujours des scènes de bataille et de carnage que nous avons à décrire : il y a encore du sang français et du sang japonais qui coulent, mêlés à beaucoup d'autre ; mais cette fois tout ce sang coule pour une cause commune et se mélange fraternellement.

Il n'est personne qui n'ait présent à l'esprit le drame qui se déroula en Chine pendant l'été de l'année 1900 et dont les péripéties tinrent pendant des semaines dans l'angoisse le monde civilisé. Il suffira de quelques mots pour en raviver le souvenir.

Depuis plusieurs mois déjà, l'insurrection des Boxers n'était pas sans causer un certain malaise aux résidents étrangers en Chine. A la fin de mai, la situation devenait alarmante ; les escadres européennes commençaient à se réunir devant Takou ; sur l'initiative du ministre de France, plus prévoyant et mieux renseigné, les représentants des Puissances à Pékin se décidaient à demander aux amiraux des détachemens de marins pour la protection des Légations. Le 31 mai et le 1^{er} juin, arrivaient de Tientsin par le chemin de fer des détachemens français, russe, anglais, américain, italien, japonais, allemand et autrichien : les plus nombreux comptaient 75 hommes, les moins nombreux 30, soit au total 435 hommes, sur lesquels 30 Français et 10 Italiens étaient déta-

chés pour la défense du Pétang, le principal établissement catholique, comprenant la cathédrale, la mission et le couvent des Sœurs. Dix jours plus tard, pour répondre aux nouveaux appels des Ministres qui voyaient maintenant la situation de plus en plus compromise, une colonne de 2,000 hommes appartenant aux différentes marines partait de Tientsin pour renforcer la faible garde des Légations: elle ne devait jamais arriver, et c'est avec une garnison de moins de 400 marins renforcés d'une centaine de volontaires, et de 40 marins renforcés de quelques centaines de Chinois chrétiens, sans autres armes que des bâtons et quelques lances, que les Légations d'une part et le Pétang de l'autre, résisteront victorieusement pendant huit semaines d'un siège dont l'horreur s'aggravait de la conscience qu'avaient les assiégés du sort qui les attendait s'ils tombaient vivants entre les mains de leurs ennemis, aux efforts d'une armée de 30.000 Chinois fanatisés disposant des fusils et des canons les plus perfectionnés.

De son côté, la colonne de secours placée sous le haut commandement du vice-amiral anglais Seymour, et partie de Tientsin le 10 juin, par chemin de fer, avait trouvé la voie coupée à moitié route, c'est-à-dire à 60 kilomètres de Pékin. Tandis qu'elle tente de réparer la ligne en avant, celle-ci est coupée en arrière. Attaquée par des forces chinoises considérablement supérieures, isolée en plein pays ennemi, presque sans vivres et avec un convoi de munitions qu'elle ne peut sacrifier sans consommer sa propre perte, la colonne, loin de pouvoir porter aide aux Légations, n'a plus pour elle-même qu'une chance de salut : essayer de regagner Tientsin en suivant le cours du Peiho, avec quatre ou cinq jonques qui serviront à porter les blessés et les bagages. La retraite commence le 15 et se poursuit lentement, au milieu de combats incessants qui jalonnent de morts la route parcourue et accroissent d'heure en heure le nombre des blessés. Le 22, dans la nuit, sous les murs de l'arsenal de Hsi-Pou, après une attaque furieuse contre la colonne, les troupes chinoises, prises à revers par un détachement auquel on a pu faire traverser le fleuve sans qu'elles s'en aperçoivent, sont, malgré leur immense supériorité numérique, saisies de panique et s'enfuient, abandonnant l'arsenal. La colonne s'y précipite et s'y retranche; c'était son suprême effort. Épuisée par les fatigues et les privations, encombrée de blessés trop nombreux maintenant pour qu'elle puisse songer à les transporter, et qu'elle ne peut davantage abandonner, elle se terre dans l'asile qu'un hasard providentiel lui offre, décidée à y attendre la fin ou un secours problématique. On n'est qu'à 6 kilomètres de Tientsin, mais cette étape est infranchissable pour la colonne dans l'état où elle se trouve, avec les ennemis qui l'entourent, et sous le feu des forts de la ville qui déjà la couvrent d'obus dans l'arsenal où elle s'est réfugiée. Des émissaires chinois ont été envoyés aux consuls à Tientsin; mais quel a été le sort des

étrangers depuis deux semaines, dans les concessions perdues aux confins d'une ville qu'habitent un million de Chinois? Pourtant, le 25 juin, après quatre jours de continuel assauts, les secours qu'on n'espère plus arrivent : un régiment russe envoyé de Tientsin, à l'approche duquel les assiégeants se dispersent. Le lendemain, la colonne rentre à Tientsin, ayant perdu une centaine de morts et ramenant 230 blessés.

A Tientsin même, la situation était précaire. Sans autre garde que quelques centaines de marins fournis par les navires de guerre, les concessions européennes s'étaient vues menacées d'être coupées de leurs communications avec la mer. Par un hardi coup de force, les amiraux s'étaient emparés le 17 juin des forts de Takou, qui défendaient l'unique porte de Tientsin et de Pékin; mais, le même jour, une violente attaque avait été dirigée contre les concessions, que les marins avaient eu grand'peine à soutenir. Peu après, étaient arrivés un régiment russe, — celui-là même qui avait débloqué la colonne Seymour — et des détachements allemands et anglais; puis de l'infanterie et de l'artillerie de marine françaises envoyées d'Indo-Chine, puis des Japonais. Mais les Chinois, de leur côté, avaient eu le temps de s'organiser, et, tandis que les forts et les batteries établies sur les murailles de la ville bombardaient sans relâche les concessions, des attaques de plus en plus sérieuses s'accusaient presque chaque jour; celle du 11 juillet fut si près d'être victorieuse que tout semblait perdu : dans un élan désespéré les troupes étrangères prirent l'offensive et, après deux jours de combats meurtriers, elles se rendaient maîtresses, le 14 au matin, de la ville chinoise et des forts. Dès lors la route de Pékin était ouverte et l'on pouvait marcher au secours des Légations si elles existaient encore; mais, quelle que fût l'impatience générale, il fallait encore attendre que l'on pût constituer une expédition assez forte pour surmonter tous les obstacles qu'elle serait exposée à rencontrer. Les renforts, d'ailleurs, affluaient maintenant d'Europe, d'Amérique, du Japon, de l'Inde. Le 1^{er} août, une armée internationale de 17.000 hommes, où dominaient, avec une brigade chacun, les Japonais et les Russes, quittait Tientsin, et après deux batailles rangées où les Chinois étaient mis en déroute, pénétrait le 15 dans Péking, apportant le salut aux étrangers qu'elle ne comptait plus guère trouver vivants.

Ce que fut le rôle des Français à Péking, à la colonne Seymour, à Takou, à Tientsin, M. Pichon, le lieutenant de vaisseau Darcy, l'aspirant de Pontevès, le baron d'Anthouard, d'autres encore, l'ont dit. Dans ces luttes épiques, où tout le monde, d'ailleurs, sans distinction de nationalités, fit vaillamment son devoir, le hasard nous rapprocha souvent des Japonais. Au siège des Légations, un détachement de cinq marins français fut en permanence adjoint aux Japonais et aux Italiens pour la défense du point de l'enceinte assigné à ceux-ci, et à ce poste particulièrement

périlleux nous n'eûmes pas moins de deux hommes tués et un grièvement blessé. — A Tientsin, ce sont les Japonais et les Français qui prirent ensemble la part la plus dure aux combats des 12 et 13 juillet, et la coïncidence qui fit que les deux régiments montant côte à côte à l'assaut des positions chinoises portaient le même numéro ne laissa pas de frapper l'esprit des troupiers des deux nations.

Pendant tous ces combats, les blessés de toutes les nationalités s'étaient accumulés à Tientsin, encombrant les hôpitaux ; avec l'augmentation du nombre des troupes européennes, et sous l'influence du climat de la Chine du Nord en plein été, les malades commençaient à affluer également ; les ressources faisaient défaut, le personnel médical était surmené : il y avait urgence à évacuer tout ce monde au plus tôt. Les Anglais, les Russes, les Allemands, avec Weïhaïweï, Port-Arthur, Kiaotchéou, disposaient de stations rapprochées et favorablement situées ; pour nous, c'eût été risquer de compromettre encore la vie de nos invalides que de les ramener en Indo-Chine en pareille saison, et, d'ailleurs, les moyens de transport appropriés manquaient pour un si long voyage. C'est alors que le Gouvernement Japonais, qui avait été le premier à organiser un service complet d'hospitalisation, s'offrit à faire conduire nos malades et nos blessés au Japon et à les y faire soigner avec les siens propres. Cette offre fut acceptée avec reconnaissance, et dès le 19 juillet, l'un des navires-hôpitaux de la Croix-Rouge japonaise, le *Hakuai-Marou*, effectuait son premier départ de Takou avec 250 blessés japonais et français, provenant pour la plupart des derniers combats de Tientsin, plus quelques-uns de la colonne Seymour. D'autres, survivants du siège des Légations et du Pétang, devaient les rejoindre plus tard.

Le Japon était, d'ailleurs, appelé à devenir pour nos malades et blessés une terre d'asile, non seulement pendant la durée des hostilités, mais aussi pendant la longue période d'occupation qui suivit les opérations de guerre proprement dites. Depuis plusieurs années déjà, nous possédions à Yokohama un sanatorium installé dans un hôpital dirigé par le Dr Mècre, où étaient envoyés pour achever leur guérison les officiers et les militaires ou marins en convalescence de nos troupes d'Indo-Chine, et pendant les événements de 1900, cet établissement fut mis à contribution pour recueillir le plus grand nombre possible de convalescents du corps expéditionnaire. De plus, à Nagasaki, les Sœurs du S^t-Enfant-Jésus avaient mis à la disposition des autorités françaises un vaste établissement qu'elles possédaient en pleine campagne, à quelque distance de la ville, et où, dès le 1^{er} août, le général Frey avait installé une ambulance dirigée par le Dr Marestang avec l'assistance de Sœurs françaises de Chine. Au mois de novembre, cette ambulance fut reprise par la Croix-Rouge française qui avait envoyé tout un personnel sanitaire en même temps qu'un navire affrété et aménagé par elle en navire-hôpital, le

Notre-Dame-du-Salut, sous la haute direction de M. de Valence. Nombreux furent les hommes qui trouvèrent la guérison dans cette ambulance et nombreux aussi ceux qui y moururent : vingt-neuf tombes en font foi, groupées dans un enclos spécial du cimetière étranger de Nagasaki, dans lequel on a englobé quelques autres sépultures plus anciennes, et où un petit monument fut élevé par les soins de la Croix-Rouge française, avec le concours du Souvenir Français et de la Marine. De cet enclos, un plan fut dressé indiquant pour toutes les tombes les noms des hommes qui y reposent, et une épreuve photographique en fut adressée, par M. de Valence, à la famille de chacun des marins et soldats compris dans ce nombre, dernière sollicitude, en harmonie avec l'admirable ingéniosité de dévouement que déploya envers nos hommes le délégué de la Croix-Rouge de France (1).

Les blessés et malades français confiés aux soins des Japonais furent hospitalisés à Hiroshima où, pendant la guerre avec la Chine, cinq ans auparavant, avaient été construits de vastes hôpitaux militaires.

L'année dernière, notre collègue M. Arcambeau, vous entretenait ici même de l'œuvre magnifique édiflée par la Société de la Croix-Rouge



Une salle de l'hôpital des prisonniers de guerre russes à Matsuyama en 1905 (2)

japonaise ; il vous disait la remarquable organisation des hôpitaux japonais, la haute valeur de son personnel technique, les rares qualités de ses infirmières, et apportait devant vous les témoignages les plus flatteurs et les plus autorisés quant au traitement qu'avaient reçu en 1900 à

Hiroshima nos compatriotes (2). Ce n'est point moi qui m'inscrirai en faux contre les éloges si amplement mérités dont s'est fait l'écho M. Arcambeau, et je regrette de ne pouvoir y joindre mes propres appréciations sans m'ex-

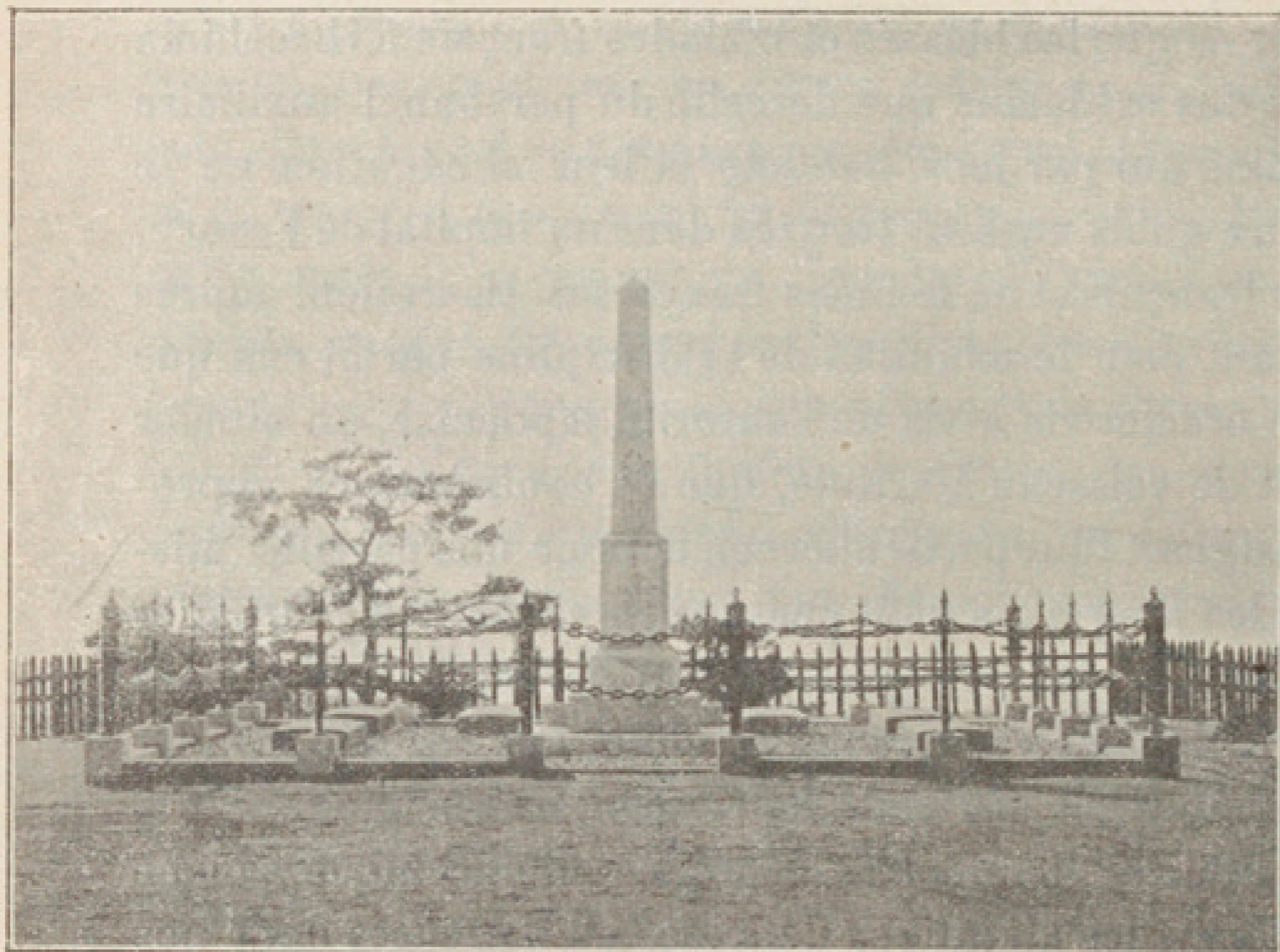
(1) C'est à la complaisance de M. Reygasse-Villeneuve que je dois d'avoir eu communication d'une de ces épreuves.

(2) A défaut de photographies de l'hôpital de Hiroshima, on reproduit ici une vue prise pendant la guerre russo-japonaise à l'hôpital du dépôt des prisonniers de Matsuyama.

poser à redire ce qui vous a été déjà dit et bien dit. Je me bornerai donc à constater une fois de plus — et ce n'est pas là la moindre des louanges qui se puisse formuler — que les blessés et malades français à Hiroshima furent tant de la part des médecins que de celle du personnel auxiliaire japonais l'objet de soins qui par leur habileté et leur abnégation ne le cédèrent en rien à ceux qu'ils eussent trouvés dans un hôpital de France, entourés de médecins français et de femmes françaises. Ils avaient auprès d'eux, d'ailleurs, autant pour le maintien de la discipline parmi eux que comme intermédiaire officiel vis-à-vis de l'autorité japonaise, un officier français, le lieutenant de vaisseau Martinie, que sa connaissance approfondie du japonais désignait tout particulièrement pour une pareille mission, et qui, pendant les cinq mois qu'il passa ainsi en contact journalier avec des souffrances et avec des détresses dont le spectacle fut souvent douloureux, sut invariablement s'attirer l'affection et la gratitude de ceux en qui il voyait beaucoup plus des camarades malheureux confiés à sa sollicitude que des militaires soumis à son autorité hiérarchique. Je ne saurais passer sous silence les attentions délicates et flatteuses dont nos blessés et malades furent l'objet de la part des plus hautes personnalités japonaises. LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice eux-mêmes les firent visiter par un chambellan et une dame d'honneur, chargés de s'enquérir de leur santé et de leur remettre des présents. C'est S. M. l'Impératrice, d'ailleurs, qui, sur sa cassette particulière, fournit aux amputés les membres artificiels dont ils furent pourvus avant de quitter le Japon. La colonie française, de son côté, encore que peu nombreuse, fit preuve en cette occurrence de la plus généreuse solidarité, et le Comité de secours constitué à Yokohama sous la présidence de M. Pravieux, se multiplia pour procurer à nos soldats et à nos marins, aussi bien à Hiroshima qu'à Yokohama même et à Nagasaki, les distractions et les douceurs que l'administration d'un hôpital, si généreuse qu'elle soit, ne saurait offrir à ses malades.

Le nombre de marins et de soldats français du corps expéditionnaire de Chine qui passèrent par l'hôpital de Hiroshima atteignit environ 400. Dans ce total furent compris quelques marins autrichiens également recueillis par les Japonais, et que leurs chefs avaient temporairement placés sous l'autorité du capitaine Martinie. Trois officiers seulement furent soignés à Hiroshima : le capitaine Guillaumat, le capitaine Vidal et l'aspirant de Ruffi de Pontevès, tous blessés à Tientsin. Au fur et à mesure de leur guérison, les hospitalisés étaient dirigés sur Kobé, d'où le Consulat de France les rapatriait, soit sur la France, soit sur l'Indo-Chine. Le dernier convoi quitta Kobé le 22 décembre. Mais tous ne furent pas rapatriés : sept moururent à Hiroshima, soit de maladie, soit des suites de leurs blessures, y compris un malheureux marin blessé pendant la retraite de la colonne Seymour, et qui, après un mois de terribles souff-

frances, succomba à bord du navire-hôpital au moment de son entrée au port.



Monument du cimetière de Hiroshima.

Ces sept hommes furent enterrés dans le cimetière militaire de Hiroshima, où un emplacement spécial leur avait été réservé. Les sept tombes, recouvertes de dalles de pierres où sont inscrits les noms des victimes, ont été réunies depuis dans une enceinte formée de doubles chaînes suppor-

tées par six canons chinois en bronze capturés à Tientsin. Au centre se dresse un obélisque dont le socle porte l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DES SOLDATS ET MARINS
FRANÇAIS
DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE CHINE
DÉCÉDÉS A HIROSHIMA
EN 1900
ET EN RECONNAISSANCE
DU DÉVOUEMENT AVEC LEQUEL
LES JAPONAIS
ONT SOIGNÉ LEURS COMPATRIOTES
LES RÉSIDENTS FRANÇAIS AU JAPON
ET LE SOUVENIR FRANÇAIS
ONT CONSACRÉ CE MONUMENT.

Ce monument ne perpétuera pas seulement le souvenir de quelques-uns de nos soldats ou marins morts, entre tant d'autres, hélas ! pour la France, loin de la patrie, sous un ciel étranger. S'élevant côte à côte avec les tombes militaires japonaises qui commémorent les hauts faits des divers corps de troupes de la division de Hiroshima, il rappellera, dans les années à venir, la fraternité d'armes qui réunit un jour, sur les mêmes champs de bataille, dans des actes d'égal héroïsme, pour la cause de la civilisation, des Français et des Japonais, et qui s'affirma non moins hautement dans la communauté des soins prodigués indistinctement aux soldats des deux pays dans un hôpital japonais.

Le monument du cimetière de Hiroshima est et restera dans l'histoire du Japon la contre-partie et l'éclatante revanche de celui du cimetière de Kobé.

IV

Un second monument, au Japon même, consacre la mémoire de trois autres Français qui périrent, eux aussi, bien qu'indirectement, victimes des événements que nous venons de rappeler.

Le vieux transport de l'Etat la *Caravane*, commandé par le lieutenant de vaisseau Diacre, et avec une cinquantaine d'hommes d'équipage, avait été envoyé au Japon pour acheter et rapporter en Chine, outre des couvertures de laine, une quantité considérable de toile de coton destinée à confectionner des matelas et des draps de lit pour le corps expéditionnaire.

Sa mission terminée et son chargement à bord, la *Caravane* quittait Kobé pour Takou le 22 octobre 1900 à six heures du soir, paraissant encore vaillante et pimpante, malgré son grand âge, par le beau crépuscule d'automne qui ensoleillait son appareillage. A minuit, elle gisait, épave disloquée, par quinze brasses d'eau, au fond de la Mer Intérieure.

La traversée de la Mer Intérieure du Japon, dans les parages où les îles se pressent et se multiplient, constitue pour le touriste un voyage plein d'agrément ; mais pour le capitaine ou pour le pilote, moins sensibles aux attraits du paysage qu'aux risques de la navigation, c'est un mauvais passage à franchir. Sans parler des courants traîtres et des hauts-fonds propices aux échouements, tous ces sommets de montagnes englouties qui émergent au-dessus des flots bleus, étageant des pentes verdoyantes cultivées jusqu'à leur cime, s'épanouissant en bouquets de feuillage, se déchiquetant en éboulements ou en aiguilles de rocs où s'accrochent quelques pins contournés, s'érigeant en falaises d'apparence dénudée et stérile, et qu'on est tout surpris, si l'on repasse par là au printemps, de retrouver couvertes d'une pourpre toison d'azalées en fleurs ; tous ces îlots aux dimensions, aux contours, aux aspects indéfiniment variés, dont, dans la perspective de la distance, les silhouettes se superposent comme les portants d'un décor de théâtre, et qui charment les yeux du passager nonchalamment étendu sur sa chaise longue d'osier, apparaissent à l'officier debout sur la passerelle comme autant de pièges de derrière chacun desquels peut, d'un moment à l'autre, surgir à l'improviste au navire en pleine marche venant couper sa route. La nuit, le danger se décuple.

La *Caravane* avait parcouru une soixantaine de milles, et venait de s'engager dans un de ces pittoresques dédales ; tout-à-coup, au détour

d'une île dont elle doublait le phare, presque en face de la ville de Takamatsou, un feu vert subitement apparut, un coup de sifflet montrant que le péril a été aperçu, une fausse manœuvre démasquant un feu rouge, et presque instantanément un grand vapeur, que l'on sut plus tard être le *Yamagoutchi-marou*, de la Compagnie de navigation japonaise-Nippon Yusen Kwaisha, affrété comme transport par le Gouvernement, l'abordait en plein travers, l'avant restant engagé dans la brèche énorme qu'il avait faite. La perte du transport était certaine et imminente, le temps manquait même pour mettre les embarcations à la mer, et l'unique moyen de salut pour l'équipage consistait à passer sur le navire abordeur qui, très-allège, dominait de plusieurs mètres la *Caravane*. Sur l'ordre du commandant, ce mouvement s'exécuta à la hâte, les premiers arrivés sur le pont du *Yamagoutchi* jetant du haut des bastingages à leurs camarades tous les cordages et toutes les échelles qu'ils trouvaient sous leur main pour les aider à grimper à leur tour. Le commandant Diacre fut le dernier à quitter son bâtiment, avec le mécanicien principal de l'escadre qui se trouvait à bord comme passager : mais, projeté violemment par le choc de la collision sur le plancher de la passerelle, il s'était dans sa chute foulé un bras : tout ce qu'il avait pu faire avait été de prendre pied sur le dernier échelon d'une échelle de pilote qui lui avait été jetée et de se tenir tant bien que mal cramponné d'une main aux montants de cordage, incapable de s'élever plus haut. Juste au dessus de lui se trouvait le mécanicien principal, au-dessus le second de la *Caravane*, au-dessus encore un marin : ces deux derniers, accrochés d'une main à l'échelle et le corps penché sur le vide, essayaient de passer une corde sous les reins du commandant pour le hisser. Un autre matelot, à demi-couché sur le bastingage du *Yamagoutchi*, aidait à cette manœuvre difficile. L'échelle, avec sa grappe humaine, se balançait en suivant les mouvements du roulis qu'une houle assez forte imprimait au *Yamagoutchi* ; tantôt elle s'éloignait du navire, tantôt elle s'en rapprochait, venant s'appliquer non sans quelque rudesse contre sa paroi dont elle épousait les contours, à tel point que, par moments, grâce à la courbure très-accentuée du bâtiment et à sa grande élévation sur l'eau, le bas de l'échelle disparaissait aux yeux de ceux qui se trouvaient en haut. A un de ces moments précis, la *Caravane* entamée par l'étrave comme par un coup de hache dans presque toute sa largeur, acheva de se briser en deux morceaux, et dans le mouvement de bascule que subit chaque partie en s'engloutissant, le grand mât, portant encore tout son gréement, vint s'abattre de biais contre le *Yamagoutchi*, dont, en tombant, il rasa le flanc dans un frôlement formidable de vergues brisées et de câbles d'acier rompus, emportant au passage les deux hommes suspendus à la partie supérieure de l'échelle, tandis que le commandant et le mécanicien, protégés par la hanche de la coque sous laquelle les oscillations de leur frère support

les avaient pour une seconde abrités, n'étaient pas même effleurés (1).

Entre l'abordage et la disparition de la *Caravane* sous les flots, il ne s'était guère écoulé que dix minutes. Tout le monde avait pu quitter à temps le navire condamné, mais on comptait déjà deux morts. Un appel fait à bord du *Yamagoutchi* aussitôt que l'ordre fut un peu rétabli sur le navire japonais envahi par ces hôtes imprévus, montra qu'un troisième homme de l'équipage manquait, — celui qui venait de prendre le quart à la barre quelques secondes à peine avant la collision : l'abordage s'étant produit juste à la hauteur du kiosque de la passerelle, qui avait été éventré, il n'était pas douteux que le malheureux n'eût été projeté à la mer, probablement déjà tué par le choc. C'étaient donc trois victimes à déplorer : l'enseigne de vaisseau Capitaine, commandant en second, le quartier-maître de manœuvre Guérin et le gabier breveté Lhyver. En outre, l'homme qui se tenait penché sur le bastingage au moment de la chute de la mâture avait reçu au visage un coup terrible qui l'avait rejeté sur le pont où, en tombant, il s'était fait une lésion au crâne. On le crut mort aussi : quoiqu'il n'en valût guère mieux, il finit par se rétablir après deux mois passés à l'hôpital.

Le *Yamagoutchi*, qui n'avait pas d'avaries notables, ramena à Kobé l'équipage naufragé : l'amiral Courrejolles, prévenu télégraphiquement à Nagasaki où il se trouvait heureusement, vint en hâte le recueillir avec le *Entrecasteaux*, laissant au Consulat de France le soin de veiller sur le blessé et de faire rechercher et inhumer les morts.

Il est rare que la Mer Intérieure ne rende pas les cadavres qu'elle a engloutis. Les trois corps furent retrouvés, deux au bout d'une dizaine de jours, le troisième un peu plus tard, et rapportés à Kobé : dans ces tristes circonstances, les autorités japonaises se montrèrent, comme d'habitude, pleines de correction et de courtoisie.

L'inhumation des victimes eut lieu dans la section catholique du nouveau cimetière étranger de Kobé, ouvert quelques mois à peine auparavant. Par les soins du Consulat, et aux frais du Ministère de la Marine, trois tombes furent élevées, deux tombes modestes pour les matelots, pour l'officier une plus imposante, mais destinée à servir à tous de monument commémoratif, et sur la pyramide de laquelle fut scellée une plaque de bronze que les membres de la colonie française avaient tenu à consacrer à la mémoire des compatriotes qui, dans l'accomplissement de leur service envers la France, avaient trouvé, si près de leur résidence, une fin tragique. Les trois tombes sont entourées d'une chaîne, et cette chaîne provient de la *Caravane* elle-même. Peu après le naufrage,

(1) Le commandant Diacre, si miraculeusement préservé en cette circonstance, ne devait pas échapper à la destinée qui semblait le poursuivre. Exonéré par un conseil de guerre de tout blâme quant à la perte de la *Caravane* et nommé peu après capitaine de frégate, il allait, un an ou deux plus tard, se noyer misérablement dans le Mékong au cours d'une exploration hydrographique.

le privilège de sauveter l'épave et son chargement avait été adjugé à un entrepreneur japonais, lequel avait à plusieurs reprises tenté de reconnaître par l'offre de quelque souvenir un marché qui ne lui avait pas été désavantageux. Lorsque les tombes furent achevées et qu'il fallut songer à une clôture qui les réunirait et les isolerait à la fois, il parut que s'il était possible de se procurer dans ce but un morceau d'une des



Monument de la *Caravane* à Kobé.

propres chaînes de la *Caravane*, nul choix ne saurait être plus approprié. On fit savoir à l'adjudicataire qu'il pourrait se libérer de l'obligation de conscience qui semblait le tourmenter par le don d'une vingtaine de mètres d'une chaîne de moyenne grosseur retirée de l'épave : il s'empressa de souscrire à cet arrangement, et pour que l'origine n'en fut pas

douteuse, la chaîne fut choisie dans ses magasins mêmes. C'est ainsi que, tandis qu'à l'heure qu'il est les restes de ce qui fût la *Caravane* sont dispersés sans doute aux quatre coins du Japon, — tôles, chaudières, machinerie, ferrures et ferraille — les uns remis au creuset, les autres adaptés à de nouveaux usages, débris anonymes repris dans l'immense et continue transformation que fait subir à la matière l'industrie moderne, un de ces débris a conservé son individualité, sa personnalité, si l'on peut ainsi parler ; et il y a quelque justice et quelque piété à ce que ce dernier vestige du vieux bâtiment qui, dans sa modeste sphère de service, porta si longtemps et promena sur tant de mers le pavillon de la France, partage avec les marins de son dernier équipage qui périrent avec lui et par lui, la somme d'immutabilité et de survivance dans la mémoire des hommes que peuvent assurer aux êtres et aux choses ici-bas l'asile d'un cimetière et la pierre gravée d'un tombeau.

Le monument de la *Caravane* fut inauguré presque un an jour pour jour après la perte du navire. C'est le vice-amiral Pottier, alors commandant en chef de nos forces navales d'Extrême-Orient, qui procéda en personne à cette cérémonie, entourée de tout l'appareil militaire que comportait la présence simultanée dans le port du *Redoutable* et de deux

autres bâtiments de guerre. Deux cent cinquante hommes environ des compagnies de débarquement en armes, un fort détachement de marins sans armes et tous les officiers de l'état-major et des navires que leur service ne retenait pas à bord, avaient été commandés pour la circonstance; les hautes autorités japonaises, le corps consulaire et la colonie française s'étaient rendus aux invitations qui leur avaient été adressées. Après l'enlèvement du pavillon tricolore qui voilait le monument, la bénédiction de celui-ci par l'évêque français d'Osaka et la remise officielle par le Consul de France au maire de la ville, l'amiral Pottier prit la parole.

Pour ceux des assistants qui n'avaient connu l'amiral que vers la fin de sa vie, voûté par l'âge et la maladie comme il l'était déjà alors, ce fut une révélation de voir, dès l'instant où il pénétra dans le carré formé par les troupes, sa haute taille se redresser, sa physionomie fatiguée s'éclairer d'une frappante expression d'énergie et de commandement, et quand sa voix éclata, puissante et jeune, pour lancer l'apostrophe : « Officiers, sous-officiers, quartiers-mâîtres et marins de l'escadre de l'Extrême-Orient ! », ceux-là même qui le rencontraient pour la première fois eurent l'instinctive intuition du chef qu'il fut et du chef qu'il aurait pu être si les destinées de la France l'eussent mis aux prises avec des contingences plus graves encore que celles où il se distingua.

Je regrette de n'avoir pas à ma disposition pour vous le citer ici le texte de l'allocution que prononça l'amiral Pottier. Et pourtant, quand bien même j'aurais ce texte sur les yeux, je ne saurais rendre les intonations, ressusciter les gestes qui, sans qu'il s'y mêlât rien de cherché ni de théâtral, firent de ce discours très-simple, très-sobre, un morceau d'éloquence singulièrement forte et impressionnante. Quelques mots pour rappeler les circonstances dans lesquelles périt la *Caravane* ; des remerciements au Préfet, au Maire, au Consul, aux résidents français pour les services prêtés aux survivants, les honneurs rendus aux morts; puis l'amiral, s'adressant aux officiers et aux hommes d'équipage, exalta en termes vibrants le culte de la discipline, de l'honneur et de la patrie, et quand, après un fervent hommage à ceux qui étaient morts dans leur devoir et pour leur devoir de marins, il vint, par une transition brusque et saisissante, s'incliner très-bas devant les dames françaises et japonaises présentes, et les remercia, au nom des mères et des veuves, d'avoir, par leur assistance, apporté aux fils et aux époux perdus, à côté du stoïque salut de leurs compagnons d'armes, l'offrande compatissante de sympathies féminines, l'émotion qui tremblait dans sa voix était si sincère et si communicative, que bien peu, même parmi les plus sceptiques des spectateurs, ne sentirent pas celle-ci les gagner malgré eux.

Vous me pardonnerez si, ayant mentionné ici le nom de l'amiral Pottier j'ai cédé à la tentation d'associer, maintenant que lui aussi est mort, un

peu du souvenir de ce chef éminent à celui des hommes de son escadre sur la tombe desquels il prononça une si belle oraison funèbre.

V

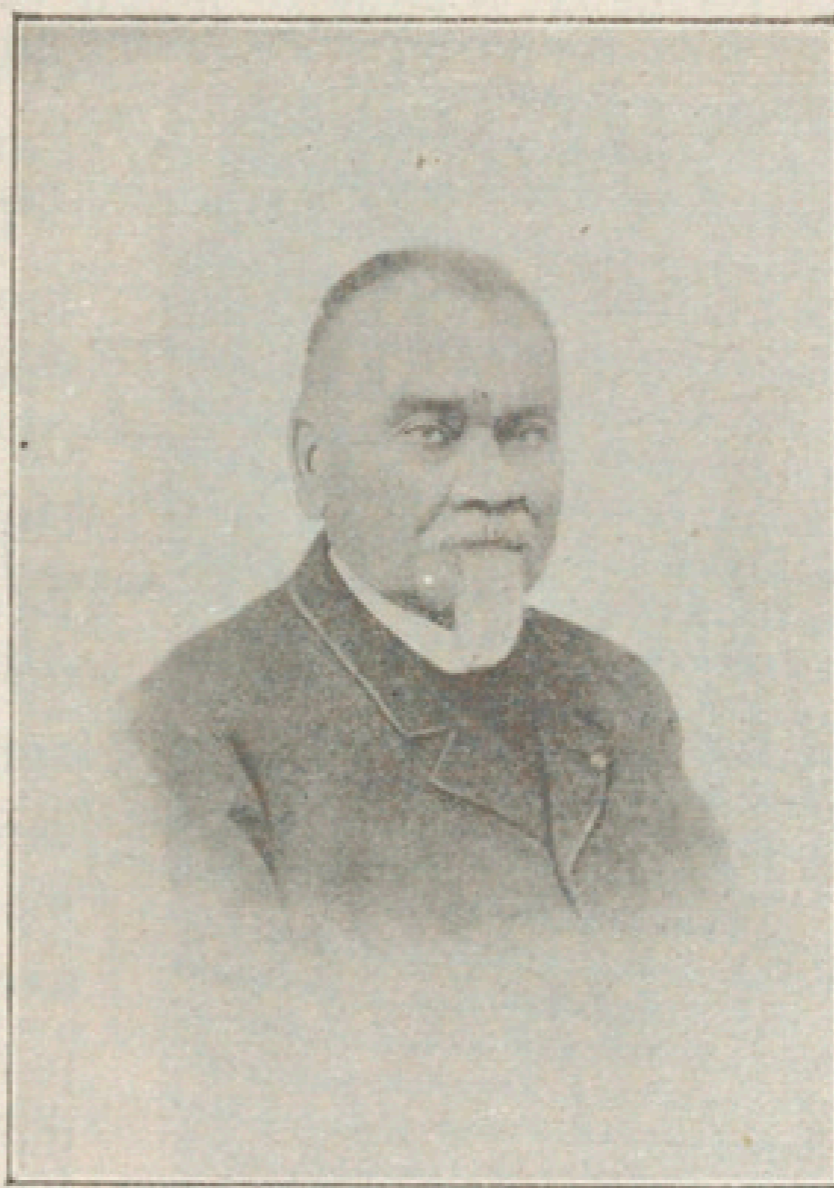
C'est encore d'un monument funéraire que je dois vous entretenir ; mais celui-ci n'a pas été élevé par la France à de ses enfants morts pour elle sur un sol étranger ; il ne commémore aucun événement historique, aucun fait d'armes glorieux ni aucun épisode tragique : c'est une simple pierre votive dressée à la mémoire d'un éducateur français par des Japonais qui furent ses disciples, et, à ce titre, ce monument présente pour nous Français un intérêt tout particulier.

La médecine avait été, avec l'art militaire, la première science européenne que les Japonais, bien avant que ne commençât à luire pour eux l'aube de la civilisation occidentale, eussent, avec une patience et une passion d'apprendre dignes d'admiration, épelée péniblement dans les livres hollandais. C'est sans doute pour cette raison que, dès la conclusion des traités et l'établissement de relations diplomatiques avec les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et la Hollande, le Gouvernement du Shogun songea à créer à Hakodaté un hôpital organisé suivant les principes de la science occidentale et dirigé par un médecin européen. Sur la recommandation de la Légation de France, cette mission fut confiée au docteur Léon Dury, qui s'était distingué par son talent et son dévouement pendant l'épidémie cholérique de Marseille en 1854 et pendant la guerre de Crimée. — Mais lorsque le Dr Dury arriva au Japon, au début de 1860, la situation politique intérieure causait déjà au Gouvernement de Yedo des préoccupations au milieu desquelles la fondation de l'hôpital projeté n'occupait plus qu'une place très secondaire, et, pour utiliser les services de son compatriote, notre Ministre d'alors, M. Duchesne de Bellecourt, fit nommer Dury consul de France à Nagasaki. Dury remplit ces fonctions avec distinction jusqu'en 1866, et, pendant un voyage qu'il fit en France à cette époque, fut transféré comme consul à Madagascar. Ne voulant pas abandonner un pays auquel il s'était profondément attaché, Dury donna sa démission, revint au Japon en 1867, comme simple particulier cette fois, et entra au service du Gouvernement Japonais en qualité de directeur de l'école qui venait d'être créée à Kyoto pour l'enseignement du français, et qui fut, en 1871, rattachée à l'Université établie en cette ville. En 1874, il alla occuper la chaire de langue et de littérature françaises à l'Université de Tokio, où il passa trois ans. En 1877, le Gouvernement Japonais le chargea d'accompagner en France un groupe de jeunes gens envoyés chez nous pour y entreprendre ou y compléter leurs études, et de surveiller leur éducation : à partir

de ce moment il demeura investi du même rôle à l'égard de tous les étudiants japonais qui se succédèrent dans nos écoles ou nos manufactures. Il avait été, en outre, nommé Consul honoraire du Japon à Marseille et conserva ces doubles fonctions jusqu'à sa mort, survenue en 1891.

Dury fut, au Japon, le contemporain d'autres hommes éminents dont la France avait prêté à ce pays le précieux concours : Verny et Thibaudier qui, avec leur mission d'ingénieurs, créèrent de toutes pièces l'arsenal de Yokoska et furent les organisateurs d'un corps du génie maritime qui, aujourd'hui, n'a que peu à envier à ceux des autres nations ; le capitaine Chanoine et le colonel Munier, qui, secondés par une brillante pléiade d'officiers de toutes armes, furent les véritables fondateurs d'une puissance militaire dont le monde a mesuré les effets ; M. Boissonade de Fontarabie, qui, le premier, apporta au Japon les principes du droit occidental, et y jeta les assises d'une législation nouvelle à laquelle plus qu'à tout le reste ce pays dut de pouvoir revendiquer et se faire donner, voici sept ans déjà, la place que sa jeune ambition réclamait parmi les nations civilisées, — initiateurs admirables dont l'œuvre fut plus tard reprise, et continuée par leurs dignes successeurs, les Bertin, les Berthaut, les Appert, les Revon.

Dans une sphère peut-être plus modeste, Dury a contribué pour une large part à l'œuvre d'éducation qui répondait alors à l'un des besoins les plus essentiels et les plus urgents du Japon. Professeur, il ne s'était pas contenté d'enseigner le français à ses élèves, mais leur avait ouvert, pour qu'ils y puisassent à pleines mains, le trésor de sa vaste érudition ; appelé par le Gouvernement Japonais à la haute et délicate mission de diriger les études des jeunes gens envoyés en France, il ne fut pas seulement pour ceux-ci un mentor éclairé et indulgent, mais sut leur faciliter leur tâche et la rendre plus féconde. Il se révéla, en un mot, un éducateur dans l'acception la plus large du terme et exerça une influence prépondérante sur le développement intellectuel de toute une génération d'hommes dont beaucoup, à l'heure actuelle, occupent au Japon, dans la politique, dans l'administration, dans la magistrature, dans la diplomatie, dans l'armée, dans l'industrie, de hautes situations, et ont

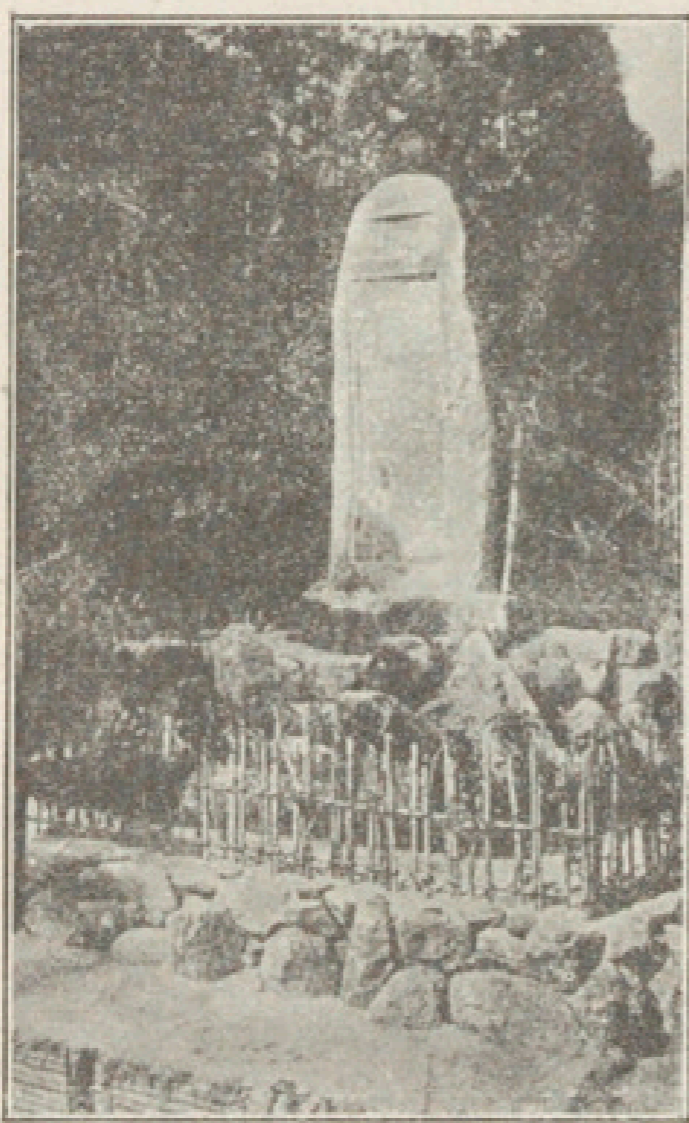


Léon Dury.

contribué, chacun suivant sa condition, à l'agrandissement de leur pays.

Ce sont ces hommes qui, unis dans une commune pensée de pieuse vénération envers leur ancien maître, ont voulu lui consacrer, au Japon même, un monument durable qui attestât et ses mérites et leur gratitude. Après la mort de Dury, ils ouvrirent entre eux une souscription qui produisit une somme suffisante pour donner à leur œuvre des proportions imposantes, et permettre d'en célébrer dignement l'inauguration. Kyoto fut choisie pour l'érection du monument comme étant la ville où Dury avait passé les plus longues années de sa vie de professeur et pour laquelle il éprouvait le plus d'attachement, et, dans Kyoto, un coin paisible et retiré du parc d'un temple voisin du lieu où il avait habité.

Le monument consiste en un monolithe de deux mètres environ de hauteur, posé debout sur un soubassement de rochers : l'énorme pierre est fruste, sauf la face antérieure qui a été polie pour recevoir une inscription occupant presque toute sa surface. Cette inscription, tout entière en japonais, à l'exception des mots : « A la mémoire de M. Léon Dury » en caractères latins qui la surmonte, relate les principaux événements de la vie de Dury. Elle débute par ces mots : « A Léon Dury, ses amis et ses admirateurs », et se termine par ceux-ci : « Ce fut un homme sage et vertueux. Il aima le Japon et le fit aimer. » Belle et noble épitaphe, et qui résume éloquemment en sa simplicité l'existence de celui auquel elle s'applique.



Monument de Léon Dury,
à Kyoto.

L'inauguration du monument eut lieu au mois de juillet 1899. Les autorités de la ville, une partie de la colonie française de Kobé et de nombreux invités avaient répondu à l'appel des anciens élèves de Dury qui, pour la circonstance, s'étaient, de tous les points du Japon, donné rendez-vous à Kyoto, confondus en une camaraderie où disparaissaient les différences sociales, et où le membre de la Chambre des Pairs fraternisait avec son ancien condisciple moins favorisé par la fortune et resté simple employé ou modeste interprète. — De beaux discours furent prononcés, les uns en japonais, les autres en français, dans lesquels se montrait vivace toujours, chez ces hommes profondé-

ment imbus d'intellectualité, sinon de mentalité occidentale, la survivance de l'antique culte du disciple pour le maître, prêché par la morale confucéiste, devenu l'un des principes du *Bushido* japonais et dont on chercherait vainement parmi nous, il nous faut bien l'avouer, un équivalent,

— des discours empreints d'une ferveur de respect et de gratitude envers le vieil éducateur d'autant plus touchante que, pour la plupart des orateurs, leurs rapports avec Dury remontaient à quinze ans, à vingt ans et plus, et que l'objet de leurs éloges était mort depuis de longues années déjà ; des discours aussi où s'exprimèrent des sentiments de sympathie et d'affection envers la France, comme envers l'*alma mater* que voient en elle plus de Japonais qu'on ne serait généralement porté à le croire parmi nous.

Il convenait qu'un Français prît la parole à son tour : celui qui le fit ne manqua pas de faire ressortir ce qu'avait d'honorable cet hommage posthume rendu par ses anciens élèves à la mémoire du vieux maître dont le meilleur titre à leur reconnaissance était d'avoir su faire d'eux des hommes utiles à leur pays ; il insista sur le devoir que cette reconnaissance même leur imposait de travailler, chacun dans la mesure de ses moyens, à la propagation parmi leurs compatriotes de la langue française, dont la connaissance leur avait été à eux-mêmes si précieuse dans leurs diverses carrières ; il rappela l'affection profonde vouée par Dury au Japon, qu'il s'était attaché à faire connaître et aimer en France avec la même ardeur qu'il avait mise à faire connaître et aimer la France au Japon, et exprima l'espoir que l'avenir resserrerait et multiplierait les liens qu'avait si puissamment contribué à créer entre les deux pays l'homme dont le monument que l'on inaugurerait devait apprendre le nom aux générations futures.

Ce nom, la Société Franco-Japonaise a moins que quiconque le droit de l'ignorer.

J'ajouterai que le monument de Dury à Kyoto est, je crois pouvoir l'affirmer, le seul qui ait jamais, jusqu'ici, été élevé au Japon, par des Japonais exclusivement, à la mémoire d'un étranger : nous avons le droit d'éprouver quelque satisfaction et quelque fierté de ce que l'objet de cet unique hommage ait été un Français.

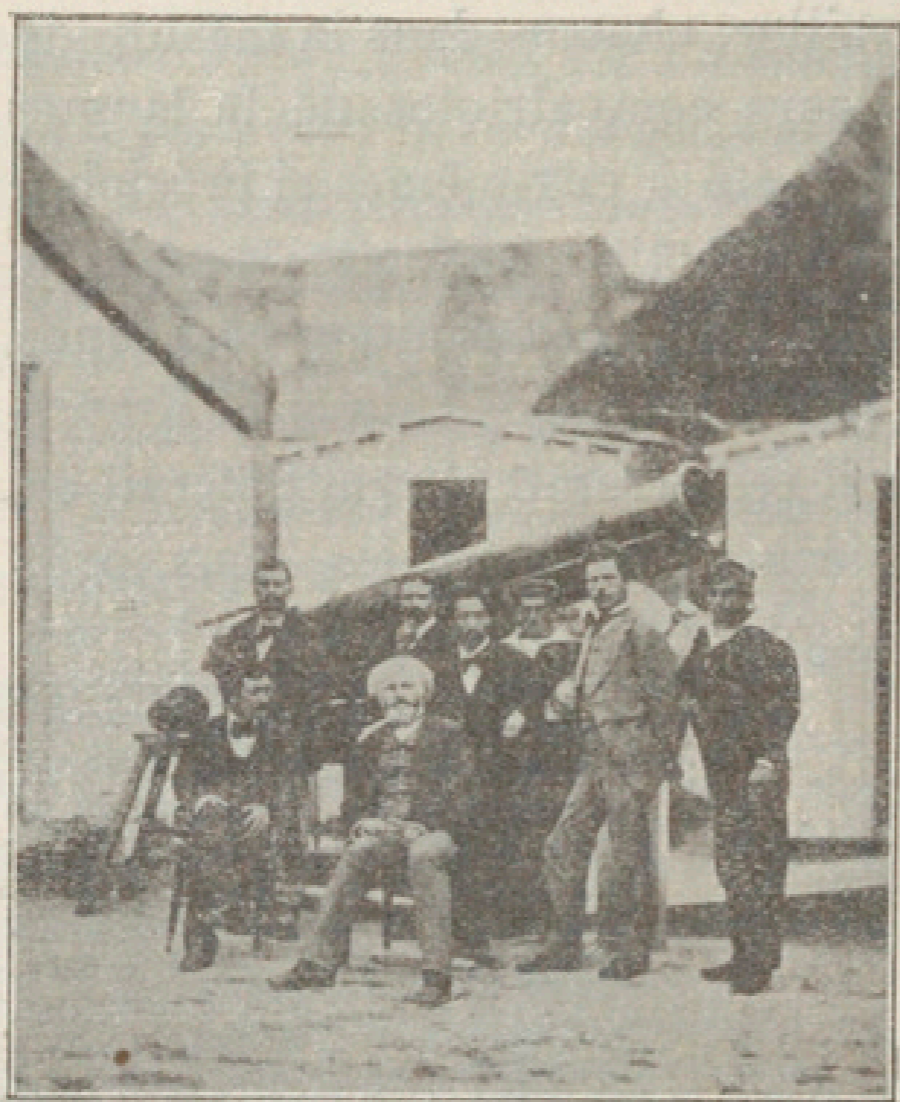
VI

Le dernier monument dont il me reste à vous parler n'a, du moins, rien de funèbre, et celui de nos compatriotes dont le nom s'y trouve gravé est encore, grâce à Dieu, bien vivant, pour la gloire de la science française : notre Société a même l'honneur de le compter au nombre de ses membres les plus éminents. J'ai nommé l'honorable M. Janssen.

En 1874, une mission scientifique était envoyée au Japon par le Ministère de l'Instruction Publique à l'effet de recueillir des observations sur le passage de la planète Vénus sur le Soleil. — Je me garderai bien de faire montre ici de connaissances astronomiques et de me lancer dans

une digression savante dont la première encyclopédie venue m'aurait procuré les éléments sous le prétexte de vous expliquer ce phénomène. Tout ce que j'en sais, ou crois en savoir, c'est que cette conjonction se produit à des intervalles très-éloignés, et que, quand elle a lieu, elle fournit, au point de vue de la possibilité de calculer la distance du soleil, des bases d'appréciation assez précieuses pour justifier, de la part de tous les pays civilisés, l'envoi de missions fort coûteuses sur tel point du globe terrestre où le susdit phénomène pourra s'observer dans les meilleures conditions.

La mission française expédiée au Japon à l'occasion dont il s'agit était dirigée par M. Janssen, déjà célèbre et membre de l'Académie des Sciences, auquel étaient adjoints un astronome, M. Tisserand, deux offi-



La mission Janssen.
(M. Janssen assis au centre).

ciers de marine, MM. Picard et Delacroix, M. d'Almacéda, délégué par l'Empereur du Brésil, et un jeune japonais, M. Shimidzou, élève de notre Ecole Centrale. Le personnel était complété par un photographe, M. Arentz, un mécanicien et un menuisier, amenés également de Paris, plus deux gabiers mis à la disposition de M. Janssen par l'amiral.

Après un certain séjour à Tokio — (le ministre de France était alors M. Berthemy), — la mission quitta Yokohama le 24 octobre à bord du navire de guerre le *d'Estrées*. Elle devait se diviser en deux groupes : le premier et le plus important, avec M. Janssen

lui-même, se rendait à Nagasaki, désigné pour être le centre d'opérations ; le second, composé de M. Delacroix et de M. Shimidzou, s'arrêtant à Kobé.

A Nagasaki, où se trouvait déjà la mission américaine, dirigée par M. Davidson, c'est sur une colline de Kompira-yama que fut établi l'observatoire : il ne fallut pas moins de 500 coolies pour aider aux travaux d'installation et au transport jusqu'au point choisi des cinquante caisses de matériaux et d'instruments divers. On avait eu soin d'apporter des instruments de rechange en cas d'accident, et cette précaution ne fut pas inutile : en effet, tous les préparatifs étaient à peu près terminés, lorsqu'un ouragan vint mettre hors de service les instruments déjà en position. Leur remplacement put heureusement s'effectuer en temps utile.

« Nagasaki, 9 décembre 1874, 5 heures 16 du soir. — Passage observé — contacts obtenus — belles images avec télescope sans ligaments. — Vénus observée sur la couronne du soleil — photographies et plaques — nuages par intervalles — deux membres de la mission ont fait l'observation avec succès à Kobé. — Janssen. » — C'est par ce télégramme que l'illustre astronome rendait compte à l'Institut du résultat de ses observations. Une fois de plus, il avait été servi par l'heureuse chance qui favorisa presque toujours ses expéditions lointaines : les nuages n'avaient apparu qu'un instant, dans l'intervalle entre les deux contacts, en sorte que la couronne du soleil put être observée sans obstruction malencontreuse aux moments où elle fut touchée sur ses deux bords par la planète, qui avait alors l'aspect d'un point grisâtre.

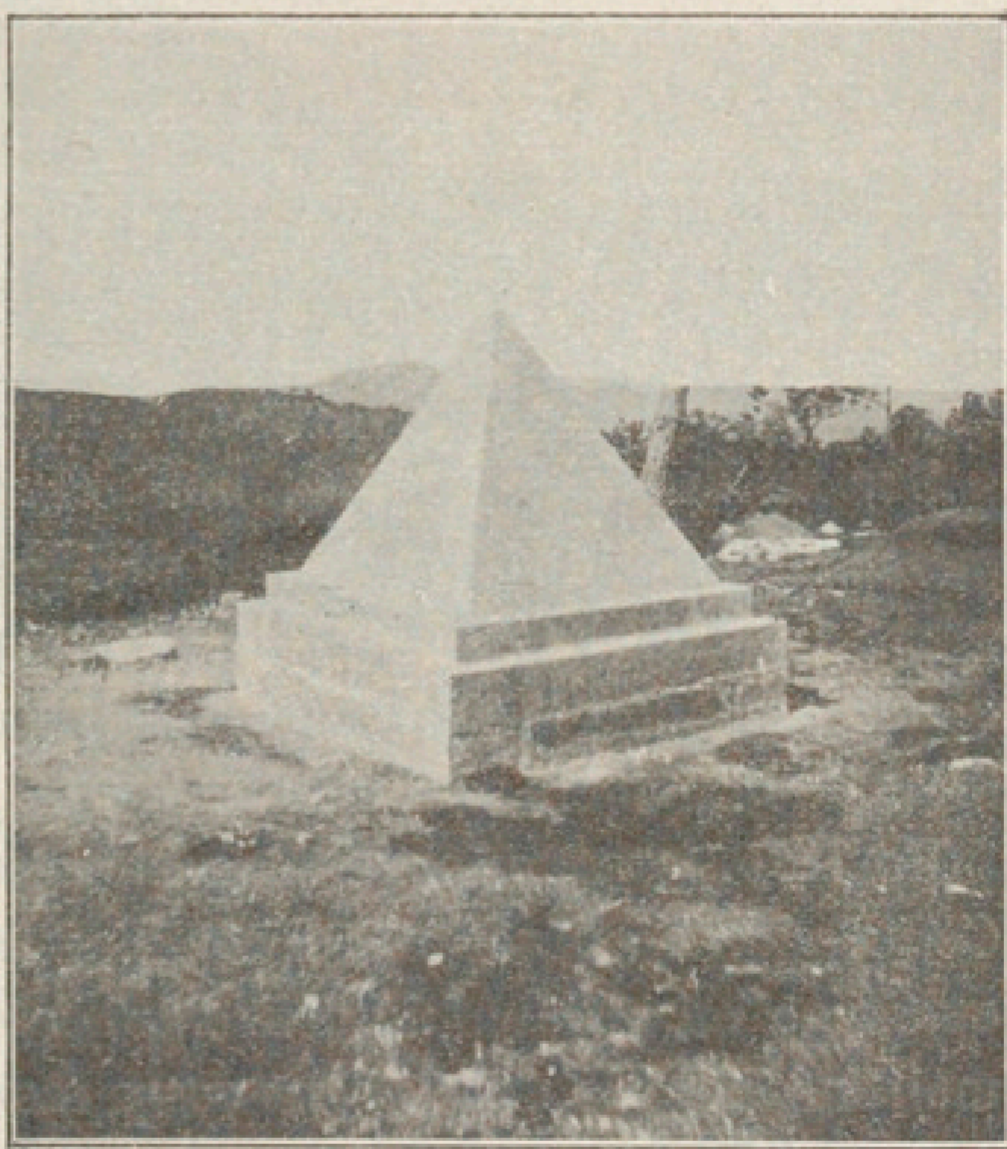
A Kobé, M. Delacroix, habilement secondé par son auxiliaire japonais, n'avait pas été moins heureux.

Ses opérations terminées, la mission se réunit de nouveau à Tokio. Elle n'avait eu qu'à se féliciter de l'accueil qu'elle avait trouvé auprès des autorités japonaises. A son arrivée, elle avait été reçue par le premier ministre, le Daijo-daijin Iwakonra, et, à son départ, une fête d'adieu lui fut donnée par le Gouvernement dans le jardin du palais impérial de Hamagoten.

En quittant le Japon après un séjour de quatre mois, M. Janssen se rendit directement au Siam où l'appelaient de nouvelles observations astronomiques. Il avait été accompagné par Mme Janssen au cours de ce double et long voyage, bien autrement lent et difficile alors qu'il ne le serait aujourd'hui.

Le passage au Japon de la mission astronomique française ne devait pas être voué à l'oubli : dès le début de 1875, on avait commencé, à Nagasaki et à Kobé, les préparatifs d'érection de deux monuments destinés à commémorer ses travaux, aux endroits mêmes où se trouvaient installés les observatoires provisoires. Le monument de Nagasaki, en forme de pyramide basse, est élevé sur la colline de Kompira-yama, et y demeure encore tel qu'il fut originairement construit. Celui de Kobé a connu plus de vicissitudes.

Le point choisi, dans cette dernière localité, pour les observations,



Le monument du passage de Vénus à Nagasaki.

avait été la colline de Suwa-yama. Bien que d'une faible altitude, cette colline, contrefort avancé des montagnes beaucoup plus hautes qui enserrent la ville d'un double demi-cercle, est située de telle façon que de son sommet on embrasse une vue ininterrompue du golfe d'Osaka avec les montagnes d'Idzumi, de Kii et d'Awaji qui lui font une ceinture. Elle est assez dénudée du côté de l'ouest, mais abondamment boisée de sapins du côté de l'est et est couronnée d'un bouquet de grands cèdres sous lesquels se cache un temple consacré à Suwa-Miyojia, qui lui a donné son nom. C'est près de là, sur une terrasse dépourvue d'arbres, que s'élevait le monument. Celui-ci se compose d'un cylindre de pierre posé verticalement sur un socle formé de deux blocs cubiques, le tout d'une hauteur de deux mètres environ. L'inscription, rédigée en style lapidaire, et avec les abréviations propres à ce style, porte :

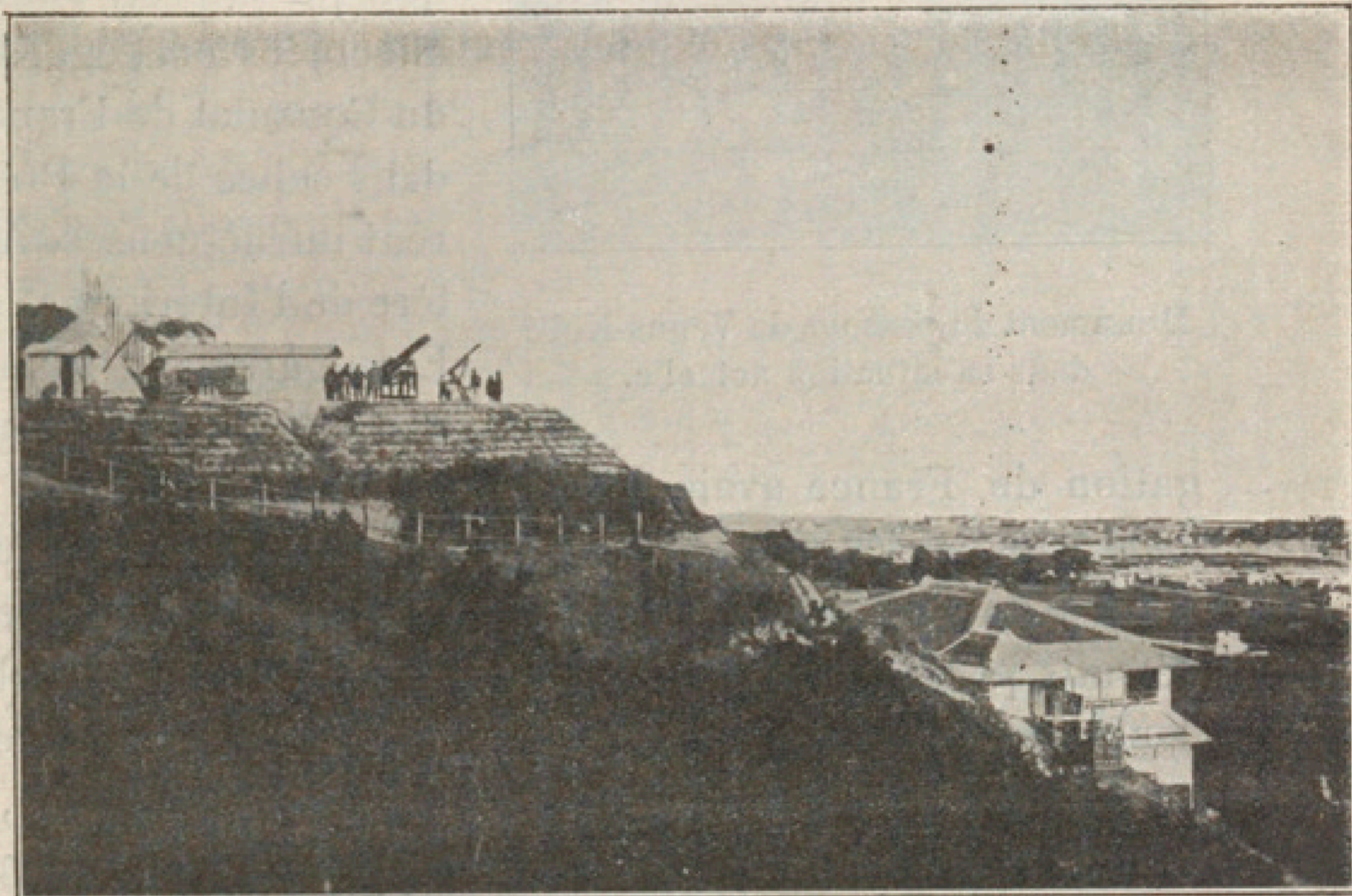
ICI
Observ^{on} + pass^{se} + plan^{te}
VÉNUS
9 + Décem^e + 1874
—
Comm^{on} + Ast. + Franç^e
J. JANSSEN
Acad. Sc. Paris
Chef
Delacroix + Chimizou + Obs^s
—
KANDA ét^l G^r de HIOGO.

Sur la face postérieure, une inscription en japonais reproduit les mêmes indications. Au-dessus de l'inscription française, un disque est gravé en demi-relief dans la pierre pour figurer le soleil ; une ligne oblique coupant la partie supérieure de ce disque représente la trajectoire de la planète, qui est elle-même indiquée par un point creux.

En 1875, lorsque fut érigé le monument, Suwa-yama était séparé de la Concession étrangère de Kobe par trois kilomètres de plaines étagées cultivées en rizières : aujourd'hui les champs de riz ont fait place aux maisons, dont la marée sans cesse montante atteint et contourne la base de la colline et a même jeté sur ses flancs quelques éclaboussures sous forme de deux ou trois villas européennes. On peut dire qu'elle fait actuellement partie intégrante de la ville. Les Japonais sont trop amoureux des spectacles de la nature pour que Suwa-yama, avec le panorama grandiose dont on jouit de son sommet, n'ait pas été de tout temps un but favori de promenade et de flânerie pour la population des environs, et, dans ces dernières années, la municipalité de Kobé s'était préoccupée de transformer la colline tant soit peu sauvage et désordonnée en un parc public qui fit honneur à la cité. Les travaux d'embellissement

furent entrepris en 1902 ; mais ils comportaient en premier lieu la création d'une vaste terrasse, nécessitant le nivellement, sur une hauteur de sept à huit mètres, d'une partie du sommet, et de celle-là même où se trouvait le monument. Ce dernier, à vrai dire, ne pouvait que gagner à un changement d'emplacement. Depuis son érection, des *tchaya*, ou maisons de thé, à l'usage des promeneurs, s'étaient bâties un peu partout sur la colline, et il avait fini par se trouver englobé dans la cour intérieure de l'une d'elles, où ceux qui connaissaient son existence pouvaient seuls l'aller découvrir. Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que les Japonais se fussent décidés à la légère à déplacer un monument qu'ils savaient destiné à marquer un point déterminé, et ils avaient pris leurs mesures pour que celui-ci pût être réédifié exactement sur la même ligne verticale dans l'espace,

quelques mètres seulement plus bas. On ne manqua pas non plus d'aviser le Consulat de France, et le déplacement dans les conditions où il devait s'effectuer ne pouvant donner lieu à aucune objection, il fut convenu que, l'autorité japonaise

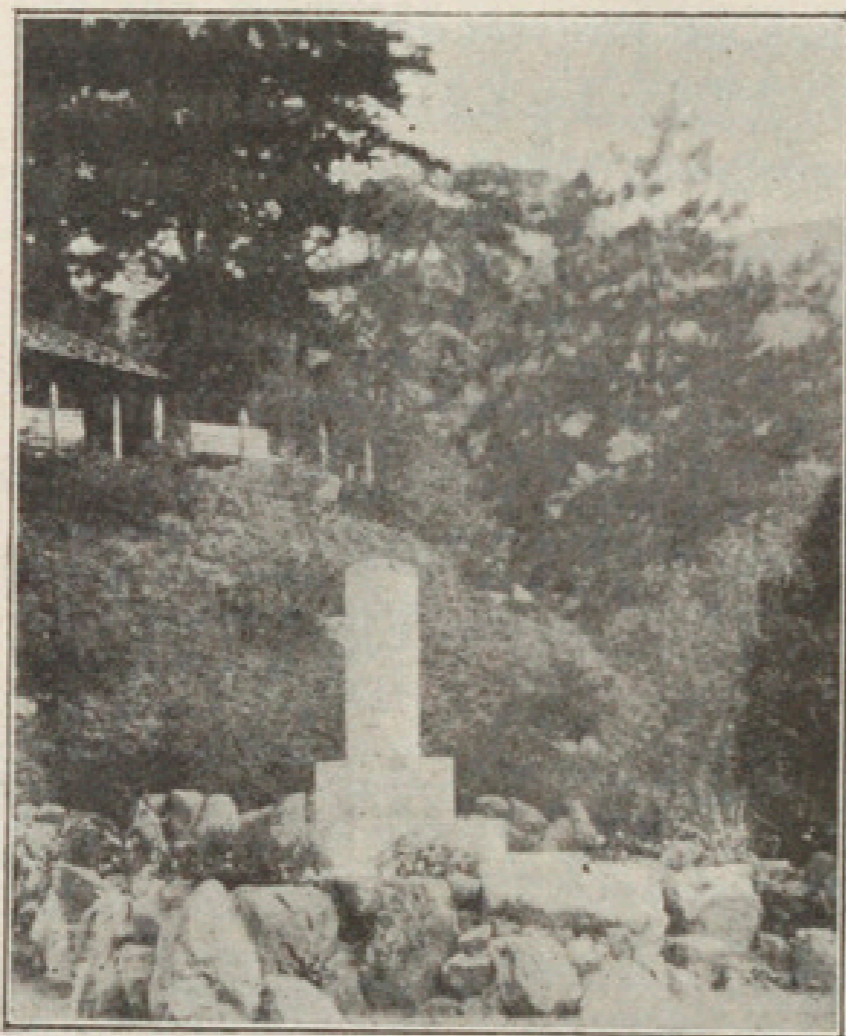


L'observatoire temporaire sur la colline de Suwa-yama, à Kobé.

prenant naturellement à sa charge les frais d'enlèvement et de réerection, l'autorité française profiterait de l'occasion pour faire procéder au nettoyage des pierres que l'humidité avait noircies et tachées. L'inscription, devenue presque illisible, fut rafraîchie par la peinture des creux au vernis noir ; le disque représentant le soleil fut redoré (il subsistait quelques traces paraissant indiquer qu'il avait été doré primitivement) ; la ligne figurant la trajectoire de la planète, devenue si indistincte que c'est seulement après un fort nettoyage à la brosse qu'elle fut découverte, fut marquée en rouge, et dans le petit creux indiquant la position de Vénus elle-même une chevrotine en plomb fut incrustée. Tout cela était bien un peu voyant, mais quelques mois devaient suffire à y étendre une patine convenable.

Et ainsi rajeuni, posé sur un soubassement de rochers entremêlés

d'azalées, entouré d'un grillage protecteur (1), le monument si longtemps caché dans une cour obscure se dresse aujourd'hui en pleine lumière sur un immense terre-plein dominant la ville et la baie.



Monument du passage de Vénus-Kobé dans sa situation actuelle.

Mais, au sujet de ce monument, un fait assez curieux se révéla : c'est que personne ne savait sur quelle initiative ni aux frais de qui il avait été élevé. Au moment de son déplacement, c'est-à-dire quand certaines dépenses et certaines responsabilités allaient être encourues, ce point présentait quelque intérêt. Toutes les recherches effectuées à cet égard dans les archives du Consulat de France aussi bien que dans celles de la Préfecture demeurèrent infructueuses. A Tokio, le Ministère de l'Intérieur et celui des Affaires Etrangères ne savaient rien de la question, et les archives de la Lé-

gation de France avaient brûlé en 1886, tandis que l'unique journal local dans les vieux numéros duquel on aurait eu quelque chance de découvrir un renseignement, avait eu ses bureaux et toutes ses collections détruits par un incendie en 1891 ou 1892. Parmi les plus anciens résidents, quelques-uns se rappelaient avoir vu construire le monument, mais là se bornaient leurs souvenirs. Donc, au Japon, en 1902, il n'y avait personne qui pût dire l'origine d'un monument remontant à 1875, et si le hasard n'avait voulu que, pour les besoins de la présente conférence, j'effectuasse, à Paris, des recherches sur ce point avant que n'eussent disparu les survivants de la mission, cette origine serait demeurée, pour l'historien même contemporain, enveloppée d'un mystère aussi impénétrable que celle des temples khmers. Ce n'est pas à dire que cette lacune eût constitué un aussi gros problème archéologique ; mais l'incident montre de manière singulière comment la critique historique peut se trouver aux prises avec des difficultés imprévues en présence de faits même très-récents.

La solution de l'énigme, d'ailleurs, comme il arrive le plus souvent en pareil cas, était si naturelle que nul n'y avait songé : le monument, de même que celui de Nagasaki, avait tout simplement été élevé aux frais de la mission elle-même, et sur les propres dessins de son chef. M. Janssen est donc en droit de se réjouir à un double titre du sort fait

(1) Ce grillage n'existait pas encore au moment où fut faite la photographie ici reproduite.

à un monument qui, à la fois, rappelle ses travaux et représente son œuvre personnelle, et, en tant que Français, nous ne pouvons que nous féliciter de voir ce monument qui symbolise une manifestation pacifique de la science française, occuper la place d'honneur dans le parc public d'une des plus grandes villes du Japon.

Il existe encore là-bas nombre d'autres monuments, — ossuaires où reposent les restes de militaires et de marins français, humbles sépultures de matelots ou tombeaux d'officiers, — dont beaucoup évoqueraient des souvenirs, déjà lointains ou même tout proches, intéressants à faire revivre, sans parler des véritables cimetières peuplés de nos morts que nous laissâmes aux Pescadores et qu'y ont trouvés les Japonais quand ils s'emparèrent de ces îles néfastes ; mais j'ai dû borner la présente étude à ceux qui commémoraient des événements d'ordre historique ou des incidents de caractère international, et même en me restreignant aux limites que je m'étais fixées, je crains d'avoir abusé trop longtemps déjà de votre bienveillante attention.

Nouvelles du Japon

On ignore généralement en Europe, que S. M. le Mikado consacre volontiers ses loisirs à la littérature et possède au Japon, la réputation d'être un des versificateurs les plus habiles et les plus féconds d'un pays où tout homme de quelque culture se pique de poésie. L'empereur excelle particulièrement dans la composition des petits poèmes dits *Waka*, qui comprennent seulement cinq vers.

Le 30 décembre dernier, a eu lieu au palais, à Tokio, une brillante cérémonie, au cours de laquelle l'empereur a conféré personnellement à une quarantaine d'officiers généraux de l'armée et de la marine japonaises de hautes distinctions honorifiques, en récompense des services rendus par eux durant la dernière guerre. Dans le nombre figuraient le Prince Héritier (lequel possède à la fois le grade de major-général et de contre-amiral), et sept princes du sang ayant pris une part active à la campagne. — Le maréchal Oyama et l'amiral Togo ont reçu l'un et l'autre la première classe du Milan d'Or et le collier du Chrysanthème Impérial, avec une pension annuelle de 1.500 yen. Les généraux Kouroki, Nodzou, Okou, Nogi et Kawamura ont reçu la première classe du Milan d'Or et le Paulownia Impérial, avec une pension de 1.500 yen, et les amiraux Kataoku et Kamimoura, la première classe du Milan d'Or et la première classe du Soleil Levant, avec une pension égale.

S. A. I. le général prince Fushimi s'est embarqué le 12 février pour l'Angleterre, afin de rendre à S. M. Edouard VII la visite faite au Japon l'année dernière par le prince Arthur de Connaught, neveu du roi, qui avait été chargé, on s'en souvient, de remettre à S. M. le Mikado les insignes de l'Ordre de la Jarretière.

Le général Teraoutchi, ministre de la guerre du Japon, a été promu au grade de général, commandant d'armée.

Le général Teraoutchi n'est pas pour nous un étranger. Ancien élève de Saint-Cyr, il revint en France en 1883, avec le grade de chef de bataillon, comme attaché

militaire à la Légation, et passa quatre ans à Paris en cette dernière qualité. Il possède une connaissance approfondie du français et le parle volontiers. Il est Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Avant les événements qui l'ont mis au premier rang des hommes d'Etat japonais, le général Teraoutchi, malgré une carrière rapide et brillante, était resté à peu près inconnu même de ses compatriotes. A son retour de France en 1886, après un passage au Ministère de la Guerre comme secrétaire particulier du ministre, il avait rempli successivement les fonctions de commandant en second, puis de commandant de l'École Militaire de Toyama (école des sous-officiers), de commandant de l'école des Cadets, et de chef d'Etat-major de la 1^{re} division. En 1894, il était nommé major-général et chef du service des transports et des communications de l'armée pendant la guerre contre la Chine, fonctions dans lesquelles il se révéla comme un administrateur de premier ordre. Après la guerre, en 1896, il fut envoyé en mission en Europe, et, après une absence de quelques mois, prit le commandement de la 3^e brigade d'infanterie. Deux ans plus tard, il fut nommé directeur général des établissements d'instruction militaire et reçut peu après les étoiles de lieutenant-général. En 1900, il devenait sous-chef de l'Etat-major général, et, au mois de mars 1902, succédait comme ministre de la guerre au général Kodama. C'est à lui qu'incomba la lourde et glorieuse tâche de diriger les opérations de la guerre contre la Russie, et, à la chute du cabinet Katsoura qui, après avoir mené à bien une si formidable entreprise, tomba, au début de 1906, sur une question de politique financière, il fut le seul des ministres à garder son portefeuille, qu'il conserve encore.

On n'a pas oublié l'explosion désastreuse qui se produisit, presque aussitôt après la fin de la guerre russo-japonaise, à bord du cuirassé *Mikasa*, et à la suite de laquelle ce navire, qui, pendant toute la campagne, avait porté le pavillon de l'amiral Togo, sombra dans le port de Sasebo, avec une grande partie de son équipage. Après des mois de travail incessant, le bâtiment avait pu être renfloué. La commission d'enquête chargée de rechercher les causes de l'accident a déposé son rapport au mois de décembre : celui-ci attribue la catastrophe à une déflagration spontanée qui se serait produite dans les poudres contenues dans l'une des soutes et exonère de toute responsabilité les officiers et l'équipage. — En présence de ces conclusions, on ne peut s'empêcher de songer au fait identique survenu à bord du cuirassé américain *Maine*, dans le port de la Havane, en 1899, et qui provoqua aux Etats-Unis une surexcitation dont résulta, en grande partie, la guerre avec l'Espagne.

Le 15 novembre dernier, en présence de l'Empereur, a été lancé à Yokosuka le cuirassé *Satsuma*, de 19.000 tonnes. C'est le premier bâtiment de cette classe et d'un aussi fort tonnage qui soit encore sorti des arsenaux japonais. Sa construction n'a pris qu'un an et demi.

La légation d'Autriche-Hongrie, à Tokio, et la légation du Japon à Vienne, vont être incessamment érigées en ambassades.

Il y a deux cents ans, le chef alors régnant du clan de Mito, avait fait entreprendre une compilation de l'histoire du Japon. Cette œuvre, poursuivie depuis

lors sans interruption, vient enfin d'être achevée, et, le 25 décembre dernier, le marquis Tokougawa, chef actuel de la famille, a présenté à l'Empereur un exemplaire de l'ouvrage qui ne comprend pas moins de 397 volumes.

Un mouvement se dessine actuellement au Japon en faveur d'une renaissance du confucéisme. Sur l'initiative des vicomtes Tani et Hosokawa et du professeur Mishima, secondés par le personnel enseignant de l'École Normale Supérieure de Tokio, une association s'est formée pour l'étude et la propagation de la doctrine de Confucius. Les promoteurs du mouvement invoquent le fait que cette doctrine a été le fondement même de la culture morale japonaise, et qu'au milieu des transformations sociales que traverse actuellement le Japon, il importe d'y revenir.

« L'un des chefs mahométans de l'Inde, Agha Khan, s'est entretenu avec diverses personnes. D'après ce qu'il leur a dit, il paraît que son voyage actuel n'est pas motivé par le désir de faire de la propagande religieuse. Il est étonné de la puissance que possèdent au Japon, les religions shintoïstes et bouddhistes. Il voit les efforts entrepris par les missionnaires en vue de propager la religion chrétienne, mais il croit que la religion chrétienne n'est pas appelée à se répandre au Japon. Aussi, pense-t-il que la propagande du mahométisme au Japon n'amènerait aucun résultat sérieux. C'est pourquoi il ne songe plus à cette entreprise.

Si telle est l'opinion vrai d'Agha Khan, ont peut admettre que c'est un homme fort intelligent. »

Tokoku Nippo, 20 décembre-

La fièvre de spéculation qui suit invariablement toute grande guerre heureuse, et à laquelle le Japon, après ses dernières victoires, avait paru devoir échapper en raison de la dépression causée dans le monde financier par la renonciation du Gouvernement à toute indemnité de la part de la Russie, ne s'en est pas moins déclarée et bat aujourd'hui son plein. Pendant la période de seize mois comprise entre juillet 1905 et octobre 1906, les Sociétés ou Compagnies nouvelles qui ont été organisées ou lancées représentent un chiffre nominal de capitaux non inférieur à 606 millions de yen, tandis que les augmentations de fonds sociaux décidés par des Sociétés déjà existantes ont atteint 227 millions, soit un total de 833 millions de yen, ou, en chiffres ronds, de deux milliards cent millions de francs. Parmi les entreprises projetées, les chemins de fer électriques tiennent la tête avec 357 millions de yen, ou près de 900 millions de francs. Si favorable que soit, toutes proportions gardées, la situation économique actuelle du Japon, il est difficile de ne pas redouter, dans un avenir plus ou moins rapproché, une réaction pareille à celle qui suivit la guerre contre la Chine, il y a dix ans, et que prévoient d'ores et déjà certains hommes d'affaires japonais eux-mêmes.

« On dit habituellement que la population japonaise augmente chaque année de 700,000 habitants. J'ignore si ce chiffre est exact, mais je sais que notre population augmente. Il s'en suit une concurrence de plus en plus redoutable dans la lutte pour la vie. Il faut donc trouver, comme l'Angleterre, des pays où envoyer le surcroît de la population. De nombreux Japonais se dirigeaient vers les États-Unis,

Ces temps derniers, par suite d'un vent contraire, l'émigration japonaise cessa de se diriger vers l'Amérique. Lors même que les affaires s'arrangeraient parfaitement, il est fort douteux que les Japonais puissent se diriger en aussi grand nombre vers la république américaine. D'autres rendez-vous d'émigrants japonais sont la Corée et la Mandchourie. Or, je crois que la Chine, elle aussi, est une terre excellente pour notre émigration. Aujourd'hui, on ne déteste pas, en Chine, l'arrivée des émigrants japonais. C'est pourquoi, nous plaidons beaucoup en faveur d'une abondante émigration du Japon en Chine. »

Toyô Keizai Shimpo.

« Le gouverneur d'Inkéou (Nioutchouang), qui s'appelle Liang, a pris l'initiative d'un banquet de réjouissance à l'occasion de la remise, le 2 décembre, par les Japonais, aux autorités chinoises, de la ville d'Inkéou. Il invita à cette fête les négociants étrangers et indigènes. M. Liang prit la parole devant cet auditoire. Il dit que l'administration japonaise d'Inkéou s'est distinguée par un esprit de civilisation particulière. Les Japonais n'ont pas été partiaux. Ils ont mis sur le même pied compatriotes et indigènes. Sans difficulté, les autorités japonaises ont remis la direction de la ville au gouvernement chinois. Nous devons remercier très chaleureusement les autorités japonaises pour cette conduite généreuse.

« Les assistants confirmèrent par leurs applaudissements la vérité des paroles de M. Liang. »

Asahi Shimbun, 17 décembre.

Trente, trente-six et trente-cinq jeunes Chinois venus au Japon pour y faire leurs études militaires, ont été, au mois de décembre dernier, affectés à des corps de troupe des 9^e, 10^e et 11^e divisions respectivement, où ils serviront en qualité de cadets.

D'après une information parue dans un journal anglais, le célèbre tableau de J.-P. Laurens, la *Mort de Marceau*, aurait été acheté pour le compte d'un amateur japonais au prix de 40,000 francs... qu'il aura du mal à retrouver, le jour où il voudra le revendre, au dire de certains connaisseurs français.

Le budget du gouvernement impérial du Japon pour l'exercice 1907-1908 atteint le chiffre total de 1 milliard 589 millions 622,106 fr. 80. Il résulte des chiffres de ce budget que le déficit total s'élève à 483 millions 600,000 francs. Il sera couvert par les excédents de différents comptes et par des emprunts. L'augmentation considérable des budgets de la guerre et de la marine, qui dépassent 233 millions de francs, reste la cause la plus évidente du déficit.

Bibliographie

LAFCADIO HEARN

KOKORO (Au cœur de la Vie Japonaise). — Dujarric et C^{ie}, éditeurs, 1 volume in-18, 3 fr. 50.

Après le *Japon inconnu*, voici un nouvel ouvrage, traduit de l'anglais comme le précédent par Mme Léon RAYNAL, du même maître.

On connaît la destinée singulière de cet Américain, naturalisé Japonais et devenu professeur à l'Université de Tokyo ; il mourut récemment et le Gouvernement japonais lui décerna les honneurs de funérailles nationales. Le nouveau livre ne le cède en rien au précédent, si même il ne le surpasse en profondeur d'analyse, en pénétration intime, subtile et tendre du caractère japonais et de l'âme de la race.

Suivant sa manière habituelle, Hearn a composé ce volume de feuilles éparses, mélange original de souvenirs, d'essais sur l'art, de nouvelles, d'études psychologiques, religieuses et sociales, de recherches sur les religions du Japon : le Bouddhisme et le Shintoïsme.

On lira avec une vive curiosité l'une de ces nouvelles les plus saisissantes ; la *Force du Passé*, Histoire d'un prêtre bouddhiste qui se suicide pour échapper à la tentation et qui, pour n'avoir su triompher de lui-même en cette vie, devra revivre de nombreuses existences, en butte aux mêmes tentations jusqu'à ce qu'il ait appris à se vaincre.

Le chapitre *Après la Guerre* met en lumière les aspirations, les ambitions, la volonté tenace de la nation, se poursuivant patiemment, avec cette confiance sans bornes, cette inébranlable certitude de soi qui fut la véritable cause de tous ses succès.

Puis ce sont d'autres histoires touchantes, pleines de mystère, de charme, révélatrices de la délicatesse de sentiment d'un peuple affiné par une civilisation ancienne : celle du *Criminel* qui accepte joyeusement la mort s'il peut obtenir d'abord le pardon du petit enfant de sa victime, témoignage de « cet amour puissant de l'enfance qui tient une si large place dans l'âme de tout Japonais », ou celle de *Kimiko*, la jeune fille qui pour sauver sa famille de la misère, consent à perdre l'honneur et à se vendre comme *Gucisha*, mais dont la pureté de cœur reste si entière qu'elle se refuse à épouser celui qu'elle aime et dont elle est aimée. Puis des études philosophiques d'ordre supérieur : *Un conservateur*, récit de l'évolution mentale d'un jeune Japonais, converti au christianisme et qui, après avoir beaucoup lu, beaucoup pensé, parcouru et jugé le monde, rentre au pays natal et revient à ses antiques croyances qu'il estime plus pures, plus justes, et tout aussi en harmonie avec les nécessités matérielles et morales de la vie moderne, — *l'Idée de Préexistence, Tendances modernes, Réflexions sur le Culte des Ancêtres*, etc.

X...

E. GOMEZ CARILLO

Terres lointaines (Traduit de l'espagnol, par Ch. BARTHEZ. — Garnier frères, éditeurs).

Voilà une entreprise vaine, semble-t-il, que d'écrire aujourd'hui un livre de sensations de voyage en Orient et en Extrême-Orient, après tant d'autres livres, dont quelques-uns furent des chefs-d'œuvre presque. Il n'y a plus rien, sans doute, à

glaner aux bords des chemins si souvent parcourus. Et pourtant l'écrivain espagnol E. Gomez Carillo a su, d'un rapide voyage autour du monde, rapporter ce récent et si captivant livre : *Terres lointaines*.

C'est une gerbe précieuse où la flore de l'Égypte et celle de l'Inde voisinent avec celle du Japon; c'est un bouquet de sensations et d'émotions, mais c'est autre chose aussi. M. Gomez Carillo, poète et paysagiste, dilettante et bibelottier, sait voir au delà de l'apparence, pour si charmante ou si saisissante qu'elle soit; et dans ses vingt chapitres divers on trouve, d'une page à l'autre, des rêveries de poète et des tableaux sensuels, des observations étonnamment précises d'un esprit méthodique, si bien qu'arrivé à la fin du volume, le lecteur se trouve, en somme, beaucoup mieux documenté que par un grave économiste, sur les questions les plus intéressantes de la politique coloniale, sur les causes profondes des affaires d'Extrême-Orient.

On ne saurait mieux expliquer que M. Gomez Carillo, la puissance coloniale de l'Angleterre, l'esprit d'entente et de rapport mutuel qui unit les citoyens anglais établis loin de la mère-patrie, cette belle discipline nationale dont nous sommes, nous autres Français, il faut bien l'avouer, totalement dépourvus; le tact et la légèreté de l'administration anglaise qui, loin de chercher à dompter ni à assimiler les peuples orientaux, s'efface, s'ingénie à passer inaperçue, et dans les circonstances où elle doit s'affirmer, s'imprègne à ce point de la couleur locale, que l'indigène pourrait presque douter qu'il y ait rien de changé dans son pays, si les changements survenus ne lui apparaissaient comme des bienfaits, tels, par exemple, que l'amélioration de la justice et de la perception des impôts et l'exécution régulière des grands travaux publics. Du Caire à Calcutta et à Hong-Kong, ce que les Anglais ont apporté dans les plis de l'Union Jack, c'est l'ordre. L'établissement de l'ordre dans les pays qui souffraient le plus du désordre, joint au respect des croyances, des coutumes et des traditions de ces pays, permet à une poignée d'hommes d'administrer en paix des centaines de millions de sujets.

Il y a là, n'est-ce pas, matière à quelques réflexions utiles. Mais on ne lira pas avec moins de fruit les passages consacrés au Japon chevaleresque moderne, au Bushido, au harakiri. M. Gomez Carillo, pleinement d'accord avec le Marquis de la Mazière, dont la Société Franco-Japonaise connaît les beaux travaux sur ce sujet, commente avec élégance le code de l'honneur chevaleresque au Japon. C'est à la persistance du Bushido, c'est à sa diffusion dans toutes les classes de la Société qu'il attribue à juste titre, ces hauts faits d'héroïsme et d'orgueil qui ont naguère étonné l'Europe. Par des exemples nombreux, tirés de l'histoire du Japon depuis la plus haute antiquité jusqu'à la dernière guerre, de sacrifices sublimes et inutiles, il exalte le civisme si simple et si élevé, qui ne se trouve, dit-il, dans aucune autre histoire du monde.

Enfin, rien n'est plus touchant et pour beaucoup d'Occidentaux plus neuf que l'explication du patriotisme japonais rattaché au culte de la nature et à l'amour des fleurs et des paysages : « Le ciel, disent les poètes, ne connaît pas la félicité puisqu'il ne connaît pas la beauté de nos terres... nos arbres, nos herbes, nos pierres, notre sable, tout a reçu une âme divine. Le murmure de la brise parmi les plantes et les taches que les insectes font dans l'herbe sont d'admirables spectacles... » Sur les redoutes de Port-Arthur, les descendants des Samourais et les humbles petits troupiers tombaient en pensant aux cerisiers en fleurs.

H. N.

ANDRÉ BELLESSORT

Les Journées et les Nuits Japonaises. — Librairie Académique Perrin et C^{ie}.

A la *Société Japonaise*, ouvrage couronné par l'Académie Française, (6^e édition). M. André Bellessort, poète et voyageur, vient de joindre aussi plein d'observations, un second volume sur le Japon : *Les Journées et les Nuits Japonaises*. Comme ce titre joliment poétique convient à cet enchanteur Empire du Soleil Levant! Et saluons l'auteur qui en a fait la trouvaille, d'avoir su laisser ses lecteurs, tout le long du livre, sous le charme de son titre. Simplement et jamais banalement M. André Bellessort nous conduit par le Japon et il nous fait voir tout ce qu'il a vu, jusque dans ses moindres détails. On serait tenté de dire que c'est un document ou une photographie, mais respirant la vie. De Tokyo à Hiroshima nous assistons avec lui à des scènes aussi variées qu'attachantes; ce sont les enchantements de ce Kyoto, vieille capitale « où les matins sont simplement adorables », c'est tout le Japon

central dont les habitants ont beaucoup gardé « des berceaux où les dieux et les arts ont grandi », c'est Nara qui fait dire à l'auteur : « Toujours chez ce peuple capricieux et si prompt aux métamorphoses, dans sa nature changeante et ses capitales éphémères, quelque chose qui vient de très loin, du fond des âges, quelque chose de persistant et d'impérissable. » Ce sont aussi les misères de la grande industrie qui cependant en somme ne pèse pas plus lourdement sur l'ouvrier japonais en dépit de son maigre salaire que sur ses camarades des autres contrées. C'est également un coin de voile soulevé sur un ménage franco-japonais. M. Bellessort ne s'est pas contenté de nous promener à travers quelques parties de la grande île de Hondo, qui aux yeux de la plupart des voyageurs constitue le Japon comme Paris constitue la France, il nous mène aussi consciencieusement à Satsouma au Sud de l'Empire et au Nord dans Yeso, qu'il aurait aussi bien pu nommer de son nom moderne : Hokkaïdo.

Il ferme son livre, à recommander en tous points à ceux qui connaissent comme à ceux qui ne connaissent pas le Japon, sur deux notes de littérature moderne : *La Confession d'une jeune divorcée japonaise*, que publia récemment un des Bulletins de la Société Franco-Japonaise, et *l'Histoire d'Imamurasaki*, fille du Yoshiwara, qui sont bien les deux plus belles histoires qui se puissent voir.

E. A.

Comte de SAINT-MAURICE

La Fortune Publique et Privée au Japon. — ROUSTAN, Editeur, 5, 17 et 17 bis, quai Voltaire. — 1 fr. 50.

Tous ceux qui depuis le début de la guerre Russo-Japonaise s'intéressent à l'Extrême Orient politique et économique, n'ont pas été sans remarquer les articles aussi clairs que justes que donne assez fréquemment dans *Gil-Blas* le Comte de Saint-Maurice. Après sa brochure de l'an dernier sur *l'Organisation économique et sociale du Japon*, il nous offre cette année un nouvel opuscule : *La Fortune Publique et Privée au Japon*. Le travail de 1907 ne le cède en rien à celui de 1906. Même clarté et même sévérité dans le choix des documents ; il suit pas à pas ce merveilleux indicateur et outil de travail qu'est *l'Annuaire Financier du Japon* que le Ministère des Finances de Tokio publie annuellement et qui est si estimé de tous les statisticiens.

Loin de moi la pensée d'analyser un tel ouvrage en quelques lignes. Je me contenterai d'en relever les chapitres, sûr que je suis de provoquer la curiosité de tous nos amis Franco-Japonais sur la connaissance de ce que l'auteur appelle avec tant de bonheur « la santé financière japonaise ».

Le premier chapitre traite du système financier de l'Etat et principalement de l'établissement du budget, des bons du Trésor et de l'apurement des comptes. Le budget pour 1906-1907 fait la matière du second chapitre et M. de Saint-Maurice ne manque point de nous y parler des derniers comptes de la guerre, des fonds de rachat et de la réserve métallique. En parcourant les dix ou douze pages consacrées à ce chapitre, on voit avec quel souci le gouvernement japonais s'intéresse à de bonnes finances. En ce qui touche le fonds de rachat, je détache cette observation : « L'administration de ces emprunts intéresse profondément, non-seulement la vie économique japonaise, mais aussi les marchés étrangers qui ont participé à ces emprunts. Voilà pourquoi le gouvernement a pris des mesures énergiques pour assurer le remboursement de ces emprunts, mesures consistant à transférer annuellement du compte général au fonds de rachat de la Dette publique un fonds d'amortissement de 284,130,000 francs devant servir à effectuer le rachat. » Et quant à la réserve métallique, je lis : « Comme nous venons de l'exposer, les dépenses relatives à la guerre ont atteint un chiffre considérable et une partie, non la moindre en a été payée à l'étranger. Aussi le gouvernement a-t-il dû, dans la nécessité qui s'imposait de protéger et de maintenir la réserve métallique, encourager l'importation des lingots d'or et d'argent, tandis qu'il procédait, à plusieurs reprises, à des émissions d'emprunts à l'Etranger. De cette façon a pu subsister une ample réserve en espèces, ce qui a augmenté la sécurité des billets convertibles et maintenu le crédit financier japonais en toute première place. »

L'auteur décrit dans le Chapitre III les différents emprunts auxquels a eu recours depuis sa constitution moderne le Japon, et il nous donne au tableau minutieux et limpide de ces dits emprunts, d'où il résulte que le montant général des diverses

émissions est de 2,238,775,909 yens, le montant des amortissements de 366,894,788 yens et par conséquent le montant non amorti à la fin de 1905, de 1,872,481,321 yens, c'est-à-dire en francs : 4,830,743,292, à raison de 2 fr. 58 le yen, ce qui fait en moyenne par tête d'habitant moins de 100 francs. Le Chapitre IV, qui est en quelque sorte le prolongement du précédent, est, comme M. de Saint-Maurice, d'ailleurs le nomme en sous titre, un petit Manuel du porteur des fonds japonais, c'est dire son utilité pratique et tout son intérêt.

Pour clore son travail, l'auteur nous donne en huit pages un résumé de la situation économique après la guerre, touchant successivement l'état du commerce extérieur, le marché des valeurs, les billets de banque, les effets négociés, le taux de l'intérêt et aussi un état comparé des relations économiques de la France et de l'Angleterre avec le Japon.

« C'est jusqu'ici l'Angleterre qui fait avec le Japon le plus gros chiffre d'affaires.

« La Grande-Bretagne a naturellement profité des avantages qu'elle tient de son traité d'alliance et surtout de son admirable initiative commerciale.

« Enfin, elle joue entre le Japon et les autres pays ce rôle de courtier qui est pour ainsi dire de tradition chez elle et qui lui est si avantageux.

« La France, dont le commerce a quasi doublé avec le Japon, en moins de dix ans, aurait un intérêt capital, par la création de banques franco-japonaises, par l'établissement de relations directes, entre négociants japonais et français, à se soustraire au courtage anglais, qui garde pour lui le meilleur des bénéfices.

« Le Japon a ce même intérêt, car, ce qui paraît invraisemblable, mais ce qui est strictement vrai, nous sommes pour lui de meilleurs clients que les Anglais.

« Voyons des chiffres : en 1905, nous avons acheté au Japon pour 57,901,472 francs de marchandises, tandis que les Anglais n'en ont acheté que pour 34,032,842 francs, Mais voici où les chiffres changent ; tandis qu'aux Japonais nous ne vendions que pour 15 millions de francs de marchandises dans cette même année 1905, les Anglais leur en vendaient pour près de 300 millions !

« Il est vrai que ces 300 millions de marchandises ne sont pas toutes anglaises, n'ont pas toutes été manufacturées en Angleterre, qu'il y avait parmi elles un bon nombre de françaises ou d'allemandes, mais il est non moins exact que sur toutes, les Anglais ont prélevé un courtage ou un bénéfice, ne fût-ce qu'à titre d'intermédiaires.

« Ajoutons que les chiffres français doivent être notablement augmentés par l'addition des chiffres relatifs au commerce fait entre notre Indo-Chine et le Japon, qui s'élève tant pour l'exportation que pour l'importation à environ 31 millions de francs pour 1905.

« Il y a donc entre la France et le Japon, non seulement une mutuelle estime, mais encore une véritable communauté d'intérêts.

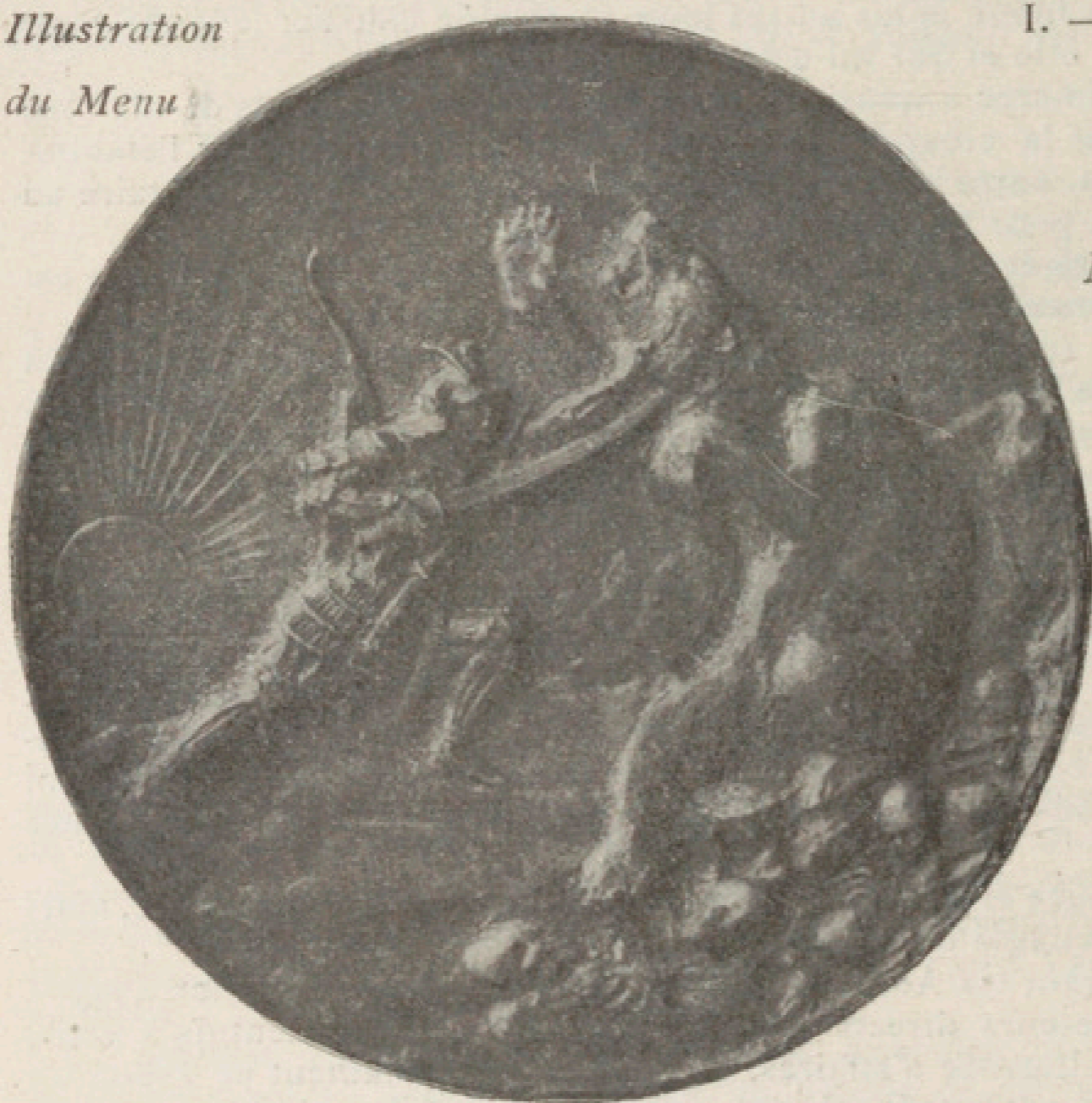
« Nous sommes, même avant les Anglais, les meilleurs clients du commerce japonais : nous sommes ses acheteurs directs les plus importants. Il ne tient qu'à nous, par notre activité, notre intelligence d'affaires, de nous créer également au Japon un marché considérable. Vendre, acheter ; acheter, vendre ; mais ce sont là les bases de tout accord international et les secrets de toute fortune publique ; c'est créer, entre les pays, les liens solides de l'intérêt et consolider étroitement les sympathies qui résultent déjà, comme pour le Japon et la France, d'un même idéal d'art et de beauté. »

E. A.

— Il sera rendu compte des ouvrages traitant du Japon, dont deux exemplaires seront envoyés au siège de la Société Franco-Japonaise de Paris, Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente.

Dernières Réunions

*Illustration
du Menu*



LE COMBAT DE L'OURS ET DU SAMOURAÏ
Médaillon en bronze, par Henry Nocq.

I. — 30 Janvier 1907.

(Restaurant de l'Hôtel
des Sociétés Savantes).

*Dîner offert à
M. Henry NOCQ, récem-
ment nommé Chevalier de
la Légion d'Honneur.*

Le bœuf aux choux et le gigot aux haricots, ces deux plats si simples, introuvables hors de France, faisaient le fond culinaire de cette petite fête de famille.

Les grands discours furent remplacés par d'aimables et intéressants propos, où, cette fois, le protocole n'eut pas à intervenir.

II. — 7 Février. — *Déjeuner offert au Prince ITCHIGO,
à l'occasion de son départ.*

(Cercle National des armées de Terre et de Mer).

Le Président, au nom de la Société, exprime, à M. le Prince Itchigo, les regrets que cause son départ, en même temps que l'espérance de le revoir à Paris.

Son successeur, M. le capitaine de vaisseau Moriyama, qui rentre après avoir quitté Paris, il y a trois ans, lui donne ainsi un excellent exemple à suivre.

Il serait aussi à souhaiter qu'à Tokio, les anciens membres de la Société Franco-Japonaise, veuillent bien quelquefois se réunir en associant les bons souvenirs qu'ils veulent bien garder de la France, et former ainsi comme une lointaine section avec laquelle la Société fraterniserait à distance. Nul ne serait mieux autorisé, par la situation sociale, que le Prince et les Princesses Itchigo, à créer un tel centre Franco-Japonais, et à en assurer le succès au Japon.

Réponse du prince IICHIJO.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Je suis très sensible aux paroles que notre cher Président vient de m'adresser au nom de la Société Franco-Japonaise et je l'en remercie bien sincèrement. Cette Société à laquelle nous sommes tous de plus en plus attachés et que nous désirons de tout cœur voir se développer davantage de jour en jour, est pour nous autres Japonais qui la connaissons, comme un coin intime de cette France si accueillante dont on emporte toujours un durable souvenir. C'est pour la deuxième fois que je vais quitter votre doux pays, Messieurs, et le regret que j'en ai ne peut être tempéré que par le plaisir de revoir le sol natal où, de retour, souvent je me rappellerai les bonnes heures que les Français m'ont fait couler parmi eux. Merci encore une fois, Messieurs, de la part que je vous dois dans ces agréables moments et laissez-moi lever mon verre à notre cher et vénéré Président, M. Bertin, à notre cher et zélé Secrétaire Général, que, malheureusement, une indisposition retient loin de nous, et à la Société Franco-Japonaise tout entière, image de la bonne harmonie qui peut régner entre Français et Japonais.

*Illustration
du Menu.*



TROIS PETITS DÉJEUNERS JAPONAIS.

Toast du Secrétaire Général, absent, lu par le Président.

Prince,

A mon très vif regret, je ne puis m'asseoir à la table où nos amis de la Société Franco-Japonaise de Paris, encadrant vos compatriotes venus si nombreux, vous font fête aujourd'hui.

Une maladie douloureuse et tenace m'en éloigne. Mais si mon cœur physique me condamne à l'immobilité, j'en ai un autre, qui ne tient pas à la terre, qui va vers vous. C'est celui qui voit en votre personne le représentant d'une race dont j'ai été un des premiers à annoncer la haute supériorité, en dépit des sarcasmes des bonnes âmes ratatinées dans leur ignorance.

Pour cela, il m'avait suffi de trouver sur le bureau de Stanislas Julien, le grand orientaliste de la bibliothèque, alors impériale — l'affaire remonte à loin, comme on voit, — quelques-uns des albums d'un de vos plus fameux dessinateurs : Hokusay — les premiers arrivés à Paris — qui n'étaient encore connus de personne.

Il était évident pour moi que de telles œuvres n'avaient pu se produire que dans un milieu des plus avancés. Et ma conviction d'artiste et de songeur ne cessa de se fortifier avec le temps. Après les images, ce fut ce qu'on appelle le bibelot.

Quelle que soit la jouissance esthétique éprouvée au commerce de ces objets, n'ayant pas l'âme d'un collectionneur, j'eus garde de m'y acoquiner. Kakemonos, bronzes et netzukés, tout cela n'était à mes yeux, qu'un indice de plus de la suprématie totale japonaise. Je me suis alors attaché à la recherche du sens profond de son action mondiale, et j'essayai par tous les moyens dont je dispose, d'en faire la démonstration, sans grand succès, je dois l'avouer. Il ne fallut rien moins que vos trois dernières guerres avec leurs conséquences politiques, économiques et autres, pour que l'opinion étrangère s'émeuve. C'est alors que j'ai écrit dans un de mes ouvrages, ceci : « Dès lors le Japon était digne d'entrer dans ce qu'on est convenu d'appeler le concert des nations civilisées. Les actes de la paix où éclate sa maîtrise n'ayant pas suffi à lui faire obtenir cette faveur, il en avait conclu qu'un carnage réussi était ce que la suave Europe attendait, sans y croire, pour faire abandon de ses dédaigneuses prétentions. »

Je puis dire que tous les Français qui sont ici n'avaient pas attendu si longtemps pour rendre justice à votre pays.

Prince,

Je n'ai pas à faire votre éloge, je laisse ce soin agréable à notre Président, je viens seulement vous demander, avec lui, de ne pas oublier notre Société quand vous serez loin d'elle.

Tous ses membres sont unis dans une même admiration pour votre nation et dans un même désir de faire partager aux autres leurs sentiments.

Vous nous donnerez de vos nouvelles et ce que vous pourrez faire pour nous vous le ferez.

J'acclame le Japon providentiel et civilisateur.

Je bois à la santé et au bon voyage du prince Itchijo.

Avis divers.

Le BULLETIN est adressé gratuitement aux membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, dont les actes et les progrès sont ainsi portés à leur connaissance ; il doit aussi servir de lien entre eux. Que chacun veuille donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer, au secrétaire général qui en a la charge, des notes sur ses travaux : liste d'ouvrages publiés ou en préparation, études originales traitant de questions japonaises sur lesquelles on jugerait à propos d'attirer l'attention. Sur ces mêmes questions, le BULLETIN pourrait répondre à toutes demandes de renseignements et accueillerait aussi bien les informations pratiques fournies par les négociants, traitant d'affaires japonaises.

Exemple, tiré de *l'Intermédiaire du Chercheur et du Curieux*, du 20 janvier 1907 :

« Pourquoi les Japonaises n'ont-elles pas de bijoux ? — Depuis la plus haute antiquité et chez tous les peuples, la femme s'est parée de bijoux. Les seules Japonaises ne portent aucun bijou touchant à la peau. Elles ne font usage, ni de bagues, ni de colliers, ni de bracelets, ni de boucles d'oreilles.

Un aimable curieux pourrait-il nous renseigner sur cette anomalie et sur les raisons qui militent en sa faveur. »

Un Méridional des « Méridionaux ».

— Bien entendu, ceci n'est pas pour les Japonaises européanisées.

La Bibliothèque de la Société, installée au Musée d'Ennery, 59, avenue du Bois de Boulogne, est ouverte tous les Jeudis, de 2 heures à 6 heures. Un secrétaire-interprète sera présent pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

Les membres éloignés de Paris ou qui ne peuvent se déranger, peuvent envoyer leurs demandes par lettre à M. le secrétaire-traducteur, qui s'efforcera d'y répondre dans la mesure du temps qu'il consacre à son devoir.

Il est particulièrement rappelé aux Membres de la Société qu'ils sont

invités à se réunir à la Bibliothèque tous les *premiers Juedis du mois*, à 5 heures, à toutes fins utiles et agréables.

Editeurs, auteurs et amateurs sont priés de faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages traitant du Japon dont ils peuvent disposer.

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste-bibliothécaire, au siège de la Société, Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente.

L'Insigne de la Société, dont le modèle est dû au peintre Félix Régamey, a été exécuté par M. Henri Nocq, le réputé graveur en médailles.

Ce bijou emprunte à la collaboration gracieuse de ces deux artistes, une valeur artistique toute spéciale.

Frappé en argent, à fleur de coin par la Monnaie, l'Insigne est livré, avec son ruban aux couleurs Franco-Japonaises, pour 12 francs, aux Membres, à leur entrée dans la Société.

Un album qui contiendra les portraits photographiques des membres de la Société, est en préparation. Ceux qui ne se sont pas encore exécutés sont instamment priés de se rendre chez M. Roger Sazerac, photographe, 43, rue de Londres, qui, étant des nôtres, a bien voulu se charger de l'exécution des clichés. A chacun, une épreuve est remise à titre gracieux.

Les membres sont priés de bien vouloir envoyer au Secrétariat, en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes de l'année, les noms et adresses des personnes qu'ils désireraient voir utilement figurer sur cette liste.

Les Sociétaires sont instamment priés d'aviser le Secrétariat de leurs changements d'adresse.

Un Cours de langue japonaise a été organisé depuis quelques mois par la *Société pour la propagation des Langues étrangères en France*, grâce à l'initiative de son vice-président, le Dr J. Deniker. Ce cours qui a lieu à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente, lundi et jeudi, à 8 heures et demie du soir, a pour professeur M. Joffroy, de l'Imprimerie nationale, qui a séjourné longtemps au Japon. Ajoutons que le Cours a déjà donné les meilleurs résultats, et qu'on peut y assister moyennant la faible cotisation annuelle de 6 fr. ou de 2 fr., suivant qu'on veut être membre de la Société ou simplement auditeur libre.

Le Gérant : Félix RÉGAMEY.
